

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2020

Nos actions
pour...

VOTRE TERRITOIRE
VOTRE SANTÉ
VOTRE EXERCICE

Directeur de publication : Dr Nikan MOHTADI

Rédactrices en chef : Dr Ivane AUDO et Olivia BRIANTAIS

Comité de lecture : Dr Ivane AUDO, Dr Nicole COCHELIN, Véronique DELAHAYE,
Marie PICART, Dr Yann PRIGENT, Dr Eric VAN MELKEBEKE

Rédacteurs : Olivia BRIANTAIS, Romain GAILLARD, Morgane GAULON-BRAIN,
Dr Hervé LE NÉEL, Chrystelle MARET, Dr Frédéric MAS, Dr Nikan MOHTADI

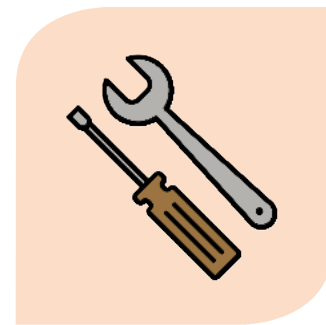
Mise en page : Morgane GAULON-BRAIN

Crédits : URPS MLB (photos), Map Stack (cartographies), The Noun Project (illustrations)

Réalisation : URPS MLB

avril 2021

LISTE DES ABRÉVIATIONS



ADPS : Association Départementale de Permanence des Soins

AMU : Aide Médicale Urgente

APIMED : Amélioration des Pratiques et Information MEDicale

ARM : Assistant de Régulation Médicale

ARS : Agence Régionale de Santé

CARPEC : Cellule d'Appui Régionale des Projets d'Exercices Coordonnés

CDS : Centre de Santé

CHP : Centre Hospitalier Privé

CHRU : Centre Hospitalier Régional et Universitaire

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CODAMUPS : Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins

CODTS : Collectif pour l'Organisation et la Défense du Territoire de Santé

COPIL : COmité de PIlotage

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CROM : Conseil Régional de l'Ordre des Médecins

CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

CTS : Conseil Territorial de Santé

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination

DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins

DMP : Dossier Médical Partagé

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ESP : Equipe de Soins Primaires

ETP : Education Thérapeutique du Patient

FFGQ : Fédération Française des Groupes Qualité

FFMPS : Fédération Française des Pôles et Maisons de Santé

GECO : Groupe d'Exercice COordonné

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

HAS : Haute Autorité de Santé

HPST : loi Hôpital Patients Santé Territoires

IRAPS : Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins

ISPL : Institut Statistique des Professionnels de santé Libéraux

LMSS : Loi de Modernisation de notre Système de Santé

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

MMG : Maison Médicale de Garde

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle

OSNP : Opérateur de Soins Non Programmés

PAERPA : Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie

PACTE : Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe

PAF : Personnes Âgées et Fragilités

PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires

PROPIAS : PROgramme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins

PRS : Projet Régional de Santé

PTA : Plateforme Territoriale d'Appui

RAAC : Récupération Améliorée Après Chirurgie

ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources

SAS : Service d'Accès aux Soins

SI : Système d'Information

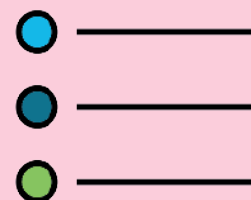
SNIIRAM : Système National d'Informations InterRégimes de l'Assurance Maladie

SNP : Soins Non Programmés

URSB : Union des Réseaux et dispositifs de coordination de Santé de Bretagne

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT	7
LA SANTÉ EN BRETAGNE	10
VOTRE UNION	12
2020, UNE ANNÉE MARQUANTE	19
COVID-19	20
COMMUNICATION	23
EXERCICE COORDONNÉ	24
PARCOURS DE SOINS	28
PROJET SAS	33
E-SANTÉ	36
SANTÉ PUBLIQUE	40
EXERCICE PROFESSIONNEL	42
DÉMARCHE QUALITÉ	44
SANTÉ DES MÉDECINS	46
FUTURS MÉDECINS	48
FORMATION RECHERCHE	49
INSTANCES PROFESSIONNELLES	50
REPRÉSENTATION	52
PARTENAIRES	54

ÉDITO DU PRÉSIDENT



*Dr Nikan MOHTADI,
Président de l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne*

Après presque 20 ans passés dans l'organisation de l'offre de soins, il ne m'est pas difficile de dire que **l'année 2020 n'aura ressemblé à rien de ce que nous avons pu connaître sur ces dernières décennies.**

La pandémie mondiale a balayé des proches, des amis et parfois des familles. Elle a balayé aussi nos certitudes, nos acquis, nos droits les plus élémentaires.

Ainsi, la France qui se prévalait d'avoir l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, s'est très vite réveillée dans **un cauchemar où nous avons pu constater les limites de notre système.** Ces limites sont malheureusement les conséquences prévisibles d'une gestion volontariste et catastrophique des pouvoirs publics, proposant une « politique de santé » calée sur la gestion de la pénurie.

Depuis plus de 20 ans, nous avons assisté inexorablement à un dogme qui consiste à penser que "l'offre génère la demande, laquelle génère la dépense". Et la réponse, somme toute logique, a été de gérer la santé en diminuant l'offre, espérant une diminution de la demande, et *in fine* une diminution des dépenses.

Tout cela était prévisible dès les années 2000, où :

- d'un côté, l'hôpital public a perdu près de 100 000 lits en 20 ans,
- et de l'autre côté, le monde ambulatoire a subi une gestion du *numerus clausus* catastrophique générant des déserts médicaux.

Dès 2002 il a fallu réinventer la mutation nécessaire de la permanence des soins. **En 2022, la mutation de la continuité des soins à travers le projet SAS (Service d'Accès au Soins) reste une mauvaise réponse à une question mal posée par nos dirigeants.** Bref, des solutions certes louables, mais totalement inadaptées, répondant toujours au fil de l'eau à la "gestion de la pénurie".

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Une société qui accepte un tel désengagement de ses gouvernants successifs sur la santé, paupérisant son offre, pouvait s'attendre tôt ou tard à une telle catastrophe sanitaire. **La crise sanitaire Covid-19 a été le catalyseur de cette catastrophe annoncée, où il a fallu "improviser" en urgence une réorganisation de l'offre de santé déjà à bout de souffle.**

C'est derrière cette improvisation que l'on a appris à vivre dans un État d'Urgence continu limitant nos libertés, avec des injonctions contradictoires nous expliquant **la "doctrine d'État" incompréhensible et difficile à mettre en œuvre par les acteurs de santé :**

- souvenez-vous **des masques** qui ne servaient à rien au mois de mars 2020, et qui sont devenus indispensables sous couvert de menaces quelques mois plus tard ;
- souvenez-vous **du déploiement des tests PCR**, outils complètement dévoyés de leur indication première, sans aucune régulation et des rendus de résultats discutables ;
- souvenez-vous **de l'interdiction des médecins à prescrire et soigner ces patients** que l'on renvoyait chez eux en isolement, seuls avec du paracétamol.

Pour autant **le monde ambulatoire n'a pas démérité**, là où toute la logique de la prise en charge a été centrée sur l'hôpital public déjà fortement en tension. **Par son agilité et ses capacités d'innovation**, il a su mettre en œuvre des organisations territoriales de dépistage massif (Centre Ambulatoire de Dépistage) puis de vaccination (Centre de Vaccination Dédié).

L'Union Régionale a été en appui dans tous ces territoires pour essayer :

- d'**apporter une information claire et loyale**,
- de **soutenir la logistique nécessaire** pour l'ouverture et l'organisation de ces centres,
- de **rassurer ces patients** qui vivent encore aujourd'hui dans un contexte de peur alimenté par les médias.

L'exercice coordonné, cœur de l'implication de l'Union depuis 2006, a pu passer une nouvelle étape de sa pratique, entre les médecins libéraux, les infirmiers libéraux, les biologistes et pharmaciens d'officines.



Parallèlement, **l'Union a continué ses autres travaux et projets** comme en témoignent les pages suivantes de ce rapport d'activité.

En cette fin de mandature, je conclurai par deux constats généraux qui ont marqué mon implication toutes ces années passées au sein de l'Union Régionale :

- **Un constat négatif** : la persistance, malgré cette crise sanitaire, d'une prise de décision très centralisée et très souvent déconnectée des acteurs et des besoins de terrain ; un système jacobin de prise de décisions, très vertical de haut en bas, alors que la réelle solution est une gestion du bas vers le haut, depuis les territoires. Ce n'est pas faute de le répéter depuis plus de 20 ans !

Et quel drame sociétal que ce choix fait par nos décideurs de sacrifier ses jeunes et ses actifs, au bénéfice, certes légitime, de nos anciens dans des conditions aussi ubuesques. Cela démontre en tout cas une facette de notre société qui a encore du mal avec la notion de risques et la notion de la mort.

- **Un constat positif** : après toutes ces années en tant qu'élus de mes pairs, je peux assurément dire que j'ai été un "Président heureux". Certes les choses n'ont pas toujours été simples, mais quel bonheur d'avoir vécu et animé cette "Union", première lettre de notre acronyme URPS.

"L'Unité dans la Diversité" a été ma devise depuis toutes ces années et je constate, qu'au-delà des idées et de nos diversités, nous avons su entretenir cette Union qui nous manquait tant. **L'aide à la structuration de la profession, qui a été mon mandat politique**, ne peut se faire que dans l'interconnaissance, la bienveillance et le respect des uns et des autres.

Cela a été le cas sur cette mandature grâce d'une part, aux élus et à la qualité des débats, et d'autre part grâce à une équipe des permanents de l'Union très fortement impliquée dans nos réflexions et travaux (même si cela n'a pas été simple, en particulier avec la disparition de Catherine qui marquera définitivement l'esprit de celles et ceux qui l'ont connue).

Le travail est loin d'être terminé. Derrière le constat amer décrit plus haut, il nous faut être constructifs, il faut réinventer le système de soins, sa gouvernance, sa gestion et son évaluation.

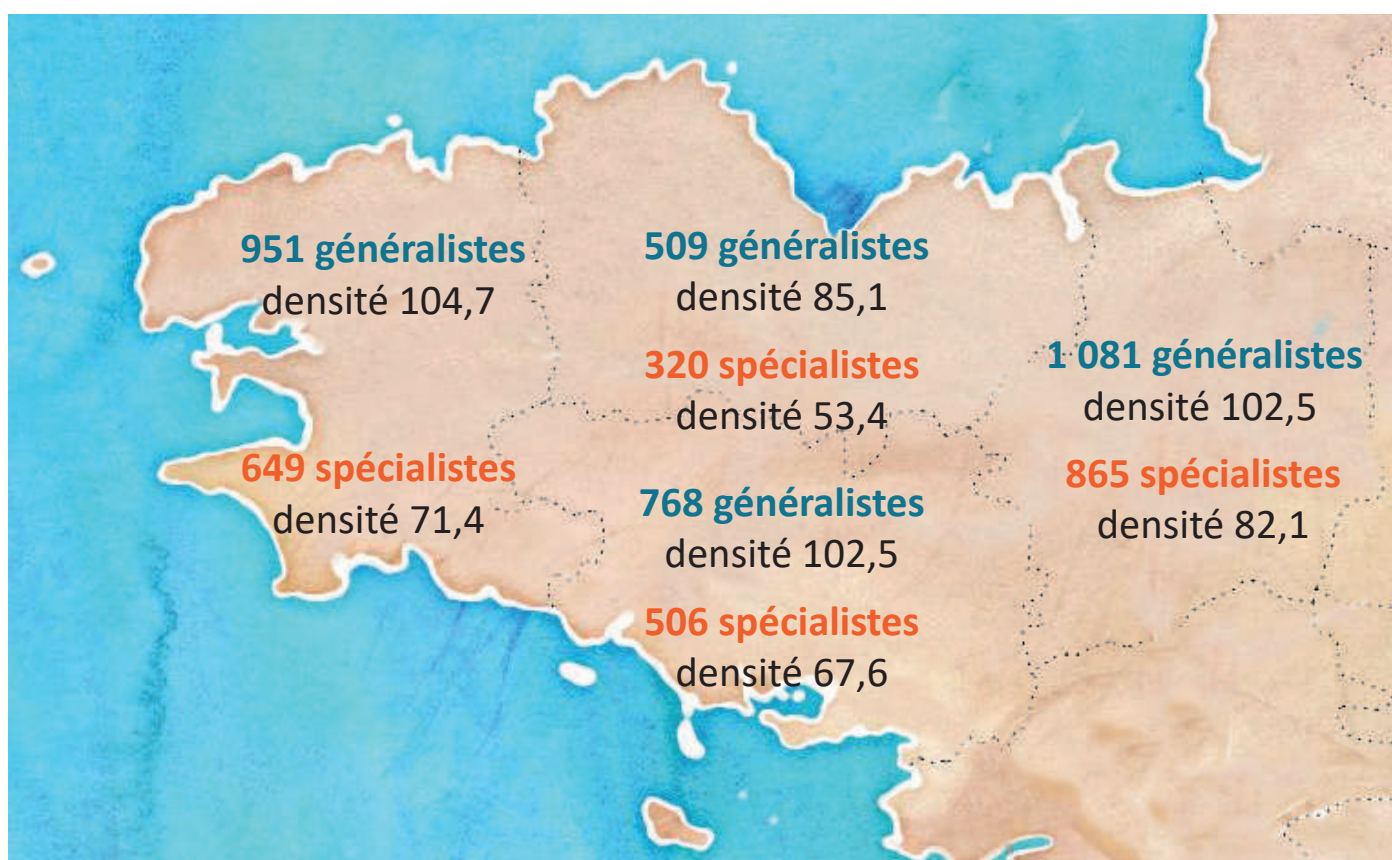
L'Union a encore de gros chantiers devant elle pour rendre visible et lisible l'offre ambulatoire, sa structuration, son agilité, ses innovations et sa mutation que nous accompagnons depuis de si nombreuses années. J'ose espérer que la continuité de ces missions majeures restera le cap de la future mandature.

LA SANTÉ EN BRETAGNE



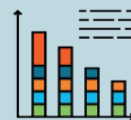
CHIFFRES CLÉS 2020

NOMBRE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES, ET DENSITÉ



NB : Densité pour 100 000 habitants en 2020 - source : ISPL, avril 2021

PRINCIPALES SPÉCIALITÉS MÉDICALES EN BRETAGNE



3 309 médecins généralistes
&
2 340 médecins spécialistes
en Bretagne

source : ISPL, avril 2021

322 chirurgiens
241 radiologues
224 ophtalmologues
220 psychiatres
203 cardiologues
179 gynécologues
160 anesthésistes
121 dermatologues
105 pédiatres
88 oto-rhino-laryngologistes
59 pneumologues
36 oncologues

source : ISPL, avril 2021

DONNÉES DEMOGRAPHIQUES DES BRETONS

3 340 379 habitants en Bretagne

23,2 % des Bretons ont **moins de 20 ans**

(23,7 % en France métropolitaine)

10,6 % des Bretons ont **75 ans et +**

(9,6 % en France métropolitaine)

taux de natalité brut de 9,4 ‰

(11 ‰ en France métropolitaine)

*source : ARS Bretagne
chiffres clés 2020*

VOTRE UNION



NOS MISSIONS



REPRÉSENTATION

6000

MÉDECINS LIBÉRAUX
DE PROXIMITÉ, POUR
LA SANTÉ DE DEMAIN
EN BRETAGNE

L'URPS MLB représente les Médecins Libéraux bretons dans :

- Les instances régionales et locales : démocratie en santé, CODAMUPS, groupes de travail ARS
- Le déploiement de projets : Dossier Médical Partagé, PAERPA, ETP
- Les cellules de veille sanitaire concernant le médicament ou la vaccination...

L'URPS MLB soutient et accompagne les professionnels de santé dans :

- La structuration de l'offre de soins sur le territoire : PTA, CPTS, ESP, MSP
- L'aide à l'installation et la santé des médecins
- Les projets innovants : télémédecine, systèmes d'information partagés



ACCOMPAGNEMENT

ET SOUTIEN
À L'ORGANISATION
PROFESSIONNELLE



FORMATION

ET ÉVOLUTION
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

L'URPS MLB s'investit dans l'évolution des pratiques professionnelles pour :

- L'accompagnement des thèses en médecine, la participation à des projets de recherche
- La formation des coordinateurs des équipes de soins primaires à l'EHESP
- L'engagement au sein de Groupes Qualité dans le but d'harmoniser et de faire évoluer les pratiques professionnelles

L'URPS MLB valorise le développement de l'exercice coordonné par :

- L'appui à la formation de groupes d'exercice coordonné (GECO)
- Le développement de projets ville/hôpital
- Le travail de concert avec les autres URPS au sein du COPIL inter-URPS



COORDINATION

DES PROFESSIONNELS
DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

LA GOUVERNANCE



L'URPS MLB - Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Bretagne - a été créée par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, dite "HPST", du 21 juillet 2009. Elle succède à l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Bretagne (URMLB).

L'URPS MLB est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. **Elle représente l'ensemble des Médecins Libéraux bretons, exerçant à titre libéral sous le régime des conventions nationales, en ville ou en établissement de santé, et les accompagne au quotidien dans la mise en oeuvre de leurs projets.**

Les membres de l'URPS MLB sont élus par les Médecins Libéraux en activité dans la région Bretagne, inscrits à l'Ordre et exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel. Le financement de l'URPS MLB est basé sur une contribution obligatoire versée par les Médecins Libéraux bretons (URSSAF - CURPS).

L'ORGANISATION

Les 54 élus sont répartis en 3 collèges et en 7 commissions.

COLLÈGE 1

26 médecins généralistes

COLLÈGE 2

7 médecins anesthésistes / chirurgiens / obstétriciens

COLLÈGE 3

21 médecins spécialistes

COMMISSION SANTÉ

Rapporteur : Dr Éric HENRY

5 médecins généralistes et 3 médecins spécialistes

COMMISSION COMMUNICATION

Rapporteur : Dr Ivane AUDO

11 médecins généralistes et 4 médecins spécialistes

COMMISSION PERMANENCE DES SOINS

Rapporteur : Dr Daniel PENCOLE

12 médecins généralistes et 6 médecins spécialistes

COMMISSION SYSTEMES D'INFORMATION

Rapporteur : Dr Nikan MOHTADI

9 médecins généralistes et 10 médecins spécialistes

COMMISSION EXERCICE LIBÉRAL

Rapporteur : Dr Bénédicte DELAMARE

18 médecins généralistes et 12 médecins spécialistes

COMMISSION DES THÈSES

Rapporteur : Dr Yann PRIGENT

4 médecins généralistes et 4 médecins spécialistes

COMMISSION DE CONTRÔLE

Rapporteur : Dr Claude ZABBÉ

2 médecins généralistes et 3 médecins spécialistes

NOS ÉLUS EN BRETAGNE



Pascal ANET - Médecin généraliste
Sylvain BELLO - Pédiatre
Bertrand BIBES - Médecin généraliste
Virginie BLONS - Médecin généraliste
Olivier BOYER - Anesthésiste
Nathalie CARLOTTI - Endocrinologue
Gérard CHAUVIN - Médecin généraliste
Nicole COCHELIN - Dermatologue
Christophe COUSIN - Gynécologue-obstétricien
Georges DE KORVIN - Médecin physique et de réadaptation
Bénédicte DELAMARE - Médecin généraliste
Frédéric DUBOIS - Chirurgien urologue
Cédric FABRE - Médecin généraliste
Loïc KERDILES - Anesthésiste
Thierry LABARTHE - Médecin généraliste
Hubert LE HÉTET - Anesthésiste
Hervé LE NÉEL - Médecin généraliste
Virginie LE RAY - Médecin généraliste
Frédéric MAS - Médecin généraliste
Catherine NOËL - Médecin généraliste
Daniel PENCOLE - Médecin généraliste
Perrine PICHON - Endocrinologue
Jérôme POIRIER - Radiologue

ILLE-ET-VILAINE

Ivane AUDO - Médecin généraliste
Hélène BAUDRY - Médecin généraliste
Alain BERTHIER - Médecin généraliste
Gérard CASTILLON - Cardiologue
Chantal CAVIN - Médecin généraliste
Éric CHEVALLIER - Radiologue
Yves FROGER - Psychiatre
Éric HENRY - Médecin généraliste
Pascal LAMY - Médecin généraliste
Jean-François LE PODER - Cardiologue
Jean-Yves MAIRE - Anesthésiste
Pierre POIRIER - Chirurgien orthopédique
Frédéric POUJADE - Cardiologue
Uwe-Martin SCHNEIDER - Médecin généraliste
Sébastien THOS - Médecin généraliste

MORBIHAN

CÔTES D'ARMOR

Philippe HUBERT - Pneumologue
Jean-Pierre LAGUENS - Médecin généraliste
Isabelle LECHAT - Gynécologue
Jean-Luc MILIN - Médecin généraliste
Nadia SIMON - Médecin généraliste
Eric VAN MELKEBEKE - Pédiatre
Brigitte VIÉ - Oncologue

FINISTÈRE

Lucas BEURTON-COURAUD - Médecin généraliste
Natalie CREFF-AZZOLIN - Médecin généraliste
Ali HASBINI - Oncologue, radiothérapeute
Nicole JOUAN-ABALLEA - Dermatologue
Jean-Yves LOHEAC - Médecin généraliste
(départ en 2020)
Nikan MOHTADI - Médecin généraliste
Luc PRIGENT - Radiologue
Yann PRIGENT - Biologiste
Claude ZABBÉ - Pneumologue

MEMBRES DU BUREAU ET RAPPORTEURS DE COLLÈGES



Dr Nikan MOHTADI
MG - FMF
Président



Dr Jean-François Le PODER
Cardiologue - SML
Vice-Président



Dr Loïc KERDILES
Anesthésiste - Le Bloc
Vice-Président



Dr Nicole COCHELIN
Dermatologue - FMF
Secrétaire



Dr Thierry LABARTHE
MG - SML
Secrétaire adjoint



Dr Ivane AUDO
MG - FMF
Secrétaire adjointe



Dr Yann PRIGENT
Biologiste - FMF
Trésorier



Dr Alain BERTHIER
MG - MG France
Trésorier adjoint



Dr Cédric FABRE
Coordonateur Collège 1
MG - MG France



Dr Hélène BAUDRY
Coordonateur adjoint
Collège 1 - MG - FMF



Dr Frédéric DUBOIS
Coordonateur Collège 2
Chirurgien urologue - Le Bloc



Dr Yves FROGER
Coordonateur Collège 3
Psychiatre - CSMF



Dr Eric VAN MELKEBEKE
Coordonateur adjoint
Collège 3 Pédiatre - SML

ÉQUIPE TECHNIQUE



Olivia BRIANTAIS
Directrice



Véronique DELAHAYE
Secrétaire



Romain GAILLARD
Responsable de projets



Morgane GAULON-BRAIN
Chargée de communication



Anaïs GHEDAMSI
Cheffe de projets
e-santé



Chrystelle MARET
Secrétaire comptable et
assistante groupes qualité

LA VIE DE L'UNION



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'URPS MLB

jeudi 18 juin 2020 en visioconférence

Lors de cette Assemblée Générale, l'URPS MLB a notamment présenté toutes les actions menées auprès des Médecins Libéraux bretons, dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.



jeudi 24 septembre 2020 à Vannes

A l'occasion de cette Assemblée Générale, l'URPS MLB a accueilli deux infectiologues bretons **Dr Marie GOUSSEFF**, du CHBA de Vannes, et **Dr Cédric ARVIEUX**, du CHU de Rennes.

Ils ont présenté un point d'information sur les connaissances et les modalités de diagnostic et de prise en charge de la Covid-19, tout en évoquant les modes d'organisation mis en place ces derniers mois. Ils ont ainsi salué la coopération entre les corps de métiers dans les Centres Hospitaliers et dans les relations avec la médecine de ville.





Parmi les interventions lors de cette réunion, signalons en particulier les présentations de :

- **l'accompagnement des projets de CPTS en Bretagne** par l'association GECO Lib', avec son Président Dr Thierry LABARTHE (également élu de l'URPS MLB) et Guillaume LABOULFIE (chargé de mission)
- **l'activité des Groupes Qualité bretons**, qui permettent des échanges réguliers de pratiques entre médecins généralistes d'une même zone géographique, par leur Président Dr Frédéric MAS
- Bernard GAILLARD, Président de la **CRSA** (Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie) qui était invité à cette assemblée générale, sur le **thème de la démocratie en santé**.

LE BUREAU DE L'URPS MLB

Le Bureau de l'URPS MLB s'est réuni régulièrement en 2020, à **12 reprises**.



Des partenaires ont aussi été invités au Bureau, à l'image de Claudine QUÉRIC, directrice de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, accompagnée de Caroline BONNET, directrice adjointe de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, comme ici le 27 août 2020.

LE COLLÈGE 3 DE L'URPS MLB

Les élus du Collège 3 de l'URPS MLB se sont réunis le 13 février 2020 pour aborder les sujets suivants, sous l'angle des spécialistes : **la mise en place des CPTS**, les projets de télémédecine **en téléradiologie et en télédermatologie**, ainsi que **l'accueil des internes** dans les cabinets de spécialistes libéraux.



LES COMMISSIONS DE L'URPS MLB

La crise sanitaire a mis en sommeil les réunions des différentes Commissions de l'URPS MLB. Leurs travaux ont été réduits en 2020.

Du fait de l'actualité focalisée sur la Covid-19, signalons tout de même que la Commission Communication, de même que la Commission Santé ont été les plus actives sur cette période.

E-SANTÉ

- Poursuite du déploiement de Mobil'eTY by Globule



- Enquête régionale sur la télémedecine et le téléssoin

EXERCICE COORDONNÉ

Poursuite de l'accompagnement et de la structuration des réseaux de professionnels de santé sur le territoire, via l'association GECO Lib'



SANTÉ DES MÉDECINS

Réunion de travail entre les Ordres et les URPS de Bretagne

COVID-19 COMMUNICATION

- Lettre d'information des infectiologues bretons (avec le CHU de Rennes)
- Flash infos Covid-19, kit d'outils pratiques
- Lettres ouvertes et communiqués de presse
- Flyer patients sur la continuité des soins



LA LETTRE D'INFORMATION
DES INFECTIOLOGUES BRETONS



EXERCICE PROFESSIONNEL

- Appui à la création de Centres Ambulatoires Dédiés Covid-19
 - Confection et distribution de surblouses lavables
 - Recherche et distribution d'EPI et de SHA

PARCOURS DE SOINS

Étude d'impact économique
de l'exercice coordonné
en chirurgie ambulatoire

DÉMARCHE QUALITÉ

- Lancement du site Internet des
Groupes Qualité bretons
- Campagne de promotion auprès
des médecins généralistes



DÉMOCRATIE EN SANTÉ

Intervention de Bernard GAILLARD,
Président de la CRSA, lors de notre
Assemblée Générale (17/12/2020)



2020, UNE ANNÉE MARQUANTE

Selon les thèmes traités, d'autres élus ont aussi été sollicités, comme Dr Nicole COCHELIN pour le suivi des mesures économiques par exemple.

Covid-19 : flash infos et synthèses pratiques pour les Médecins Libéraux
4 juin 2020

ALERTE SANITAIRE
Flash infos Covid-19

Parmi les thèmes abordés, citons en exemples : **conseils organisationnels**, **protocoles de prises en charge** de patients, synthèse des lignes directrices ministérielles et régionales, **mesures économiques**, équipements de protection, **décryptage des évolutions réglementaires**, téléconsultation, etc.

Kit d'outils pratiques :

Au fil des mois, l'URPS MLB a aussi créé des outils variés.

[illegible]

20

Rassemblés dans un kit, mis à disposition [sur une page de notre site](#), ces outils ont pris la forme de fiches de régulation téléphonique médicale au cabinet, arbres décisionnels, questionnaires d'aide au diagnostic et à la prise de décision pour la primo consultation de patients suspects Covid-19, boîte à outils numériques, ou fiches de recommandations et de conseils d'auto-surveillance des symptômes à remettre aux patients.

Bibliothèque de recommandations médicales :

[Cette page de notre site](#) visait à regrouper **une sélection de recommandations médicales ou des autorités publiques, identifiées par des élus de l'URPS MLB**, dans le cadre de la crise sanitaire.

Différentes thématiques ont ainsi été abordées : infectiologie, dépistage des cancers, gynécologie, pédopsychiatrie, pneumologie, appui des professionnels de ville en EHPAD, délivrance et indemnisation des arrêts de travail, etc.

- D'autres actions ont aussi été menées pour **répondre aux préoccupations des Médecins Libéraux, et défendre leur rôle** dans cette crise sanitaire.

Réponses aux questions de Médecins Libéraux :

Au premier semestre 2020, près de 50 questions de Médecins bretons ont été reçues sur l'adresse mail dédiée infocorona@urpsmlb.org. **L'URPS MLB a apporté une réponse personnalisée à chacun.**

Parmi les interrogations, on peut citer : les types d'arrêts de travail, les mesures de soutien économique, la gestion du cabinet, la téléconsultation, la consultation par téléphone, le port du masque, les conduites à tenir au cabinet, les dotations de masques du stock d'Etat, les modalités de dépistage, les centres ambulatoires dédiés, l'avancement de dossiers CPAM ou CARMF, les cotations, les traitements, etc.

Lettre aux Médecins Libéraux sur la priorisation des dépistages par RT-PCR :

À l'été 2020, alors que les laboratoires étaient assaillis par les demandes de dépistage par RT-PCR, le directeur général de l'ARS Bretagne, Stéphane MULLIEZ, et le Président de l'URPS MLB, Dr Nikan MOHTADI, ont adressé un courrier ([consultable en](#)

[ligne](#)) annonçant la **priorisation des dépistages pour les patients munis d'une prescription médicale.**



Lettre d'information des infectiologues bretons :

Issue du **rapprochement entre les infectiologues hospitaliers et les libéraux** généré par la crise sanitaire, cette lettre d'information visait à répondre aux questions les plus urgentes remontées à l'URPS MLB par les médecins sur la Covid-19.



Élaboré avec les infectiologues du CHU de Rennes (Drs Cédric ARVIEUX, Matthieu REVEST, Pierre TATTEVIN et François BÉNÉZIT), ce **1^{er} numéro Spécial Covid-19** ([téléchargeable en ligne](#)) a ainsi été diffusé le 27 octobre 2020.

ACTIONS DE COMMUNICATION PUBLIQUE

Outre les Médecins Libéraux, l'URPS MLB s'est aussi adressée à un public plus large, par le biais de lettres ouvertes et de communiqués de presse.

Édito :

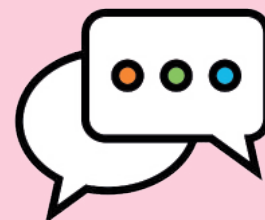
Le 23 mars 2020, le Président de l'URPS MLB, Dr Nikan MOHTADI a publié un édito "**Incompréhension et colère**" ([consultable en ligne](#)), quand la problématique de l'accès des soignants aux équipements de protection individuelle était prégnante.

Lettres ouvertes au directeur général de l'ARS :

Le 23 avril 2020, le vice Président de l'URPS MLB Dr Loïc Kerdiles a rédigé un courrier ([consultable en ligne](#)) intitulé "**Covid-19 : les Médecins Libéraux exerçant dans des établissements privés regrettent une gestion de crise hospitalo centrée, et le manque de coopération public privé**".

Le lendemain, Dr Loïc Kerdiles a co-signé un autre courrier ([consultable en ligne](#)) avec Nicolas BIOULOU, Président de la FHP Bretagne consacré **au déconfinement et à la reprise des activités dans les établissements de santé.**

COVID-19



Communiqués de presse :

Dans un communiqué du 25 mars 2020 ([consultable sur notre site](#)), l'URPS MLB a interpellé le public : "Coronavirus : **les Médecins Libéraux s'inquiètent pour la santé des Bretons et dénoncent le mépris des pouvoirs publics à leur égard**".

Aux côtés de France Assos Santé le 10 avril 2020, l'URPS MLB s'est adressée aux patients : "**Malgré le Coronavirus, votre suivi médical quotidien ne s'arrête pas !**". Ce communiqué ([consultable en ligne](#)) a été accompagné d'un flyer pour les patients.

Votre santé est précieuse : malgré le coronavirus, restez vigilants à tout âge et en permanence !

Gardez le réflexe d'appeler votre médecin généraliste traitant, ainsi que tout médecin spécialiste qui vous suit habituellement pour votre suivi médical et votre traitement au quotidien.

Votre médecin vous indiquera la conduite à tenir.

3 possibilités à retenir :



Téléconsultation



Report de la consultation



Venue au cabinet

Au même moment, une démarche similaire a été menée avec l'ARS Bretagne, l'Assurance Maladie et la Préfecture de Bretagne, dans un communiqué commun ([consultable en ligne](#)) : "**Pendant l'épidémie, ne négligez pas les soins essentiels à votre santé**".

Le 22 avril 2020, l'URPS MLB s'est associée à l'ARS Bretagne et au GCS e-santé dans un communiqué ([consultable en ligne](#)) sur **e-Suivi BZH : une solution de télésurveillance médicale** pour le suivi à domicile des patients porteurs ou suspectés Covid-19.



Interventions dans les médias :

L'année 2020 et les prises de positions de l'URPS MLB dans le cadre de la crise sanitaire ont été marquées par **plusieurs interventions d'élus dans les médias** ([recensées sur notre site internet](#)), parmi lesquelles Drs Ivane AUDO, Virginie BLONS, Nicole COCHELIN, Thierry LABARTHE, Frédéric MAS, Nikan MOHTADI, Daniel PENCOLE, Sébastien THOS.

Ces articles ou reportages ont traité des thèmes suivants : enjeu de la continuité des soins pendant le confinement, protection des libéraux, solidarité interprofessionnelle, téléconsultation, centres ambulatoires dédiés Covid-19, drives pour les dépistages, tests antigéniques, renforts des médecins généralistes en EHPAD, etc.

Ces interventions ont été publiées par des médias :

- **généralistes locaux** (*France Bleu Bretagne, France 3 Bretagne, Le Télégramme, Ouest France*),
- **mais aussi nationaux** (*France 2, Le Figaro*),
- **de presse spécialisée** (*Egora, Hospimedia, Le Quotidien du Médecin*),
- **institutionnels** (*Santé à la Une - CPAM 35*).

COMMUNICATION



L'URPS MLB communique régulièrement auprès de ses mandants, via des opérations régulières et des opérations ponctuelles selon l'actualité.

ACTIONS DE COMMUNICATION 2020

En 2020, la Commission Communication a été **particulièrement active, et s'est investie de manière transversale**.

Outre les nombreuses initiatives liées à la **crise sanitaire** (cf. [Covid-19, page 20](#)), signalons aussi par exemple l'opération de promotion des **Groupes Qualité** à l'automne 2020 (cf. [Démarche qualité, page 44](#)), la préparation d'une communication spéciale en vue des **élections de l'URPS** en 2021, ou encore l'élaboration de ce rapport d'activité et des **traditionnels supports de communication** de début d'année (carte de vœux et calendrier).

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Depuis 2020, la Commission Communication travaille également à un **diagnostic stratégique de communication**, accompagnée par Bertrand PARENT, professeur à l'EHESP. Ces réflexions portent notamment sur l'identification de nos objectifs de communication, ainsi que sur un audit de notre organisation et de nos actions.

Perspectives 2021 : ces travaux devraient aboutir à des préconisations qui seront fournies à la nouvelle mandature.

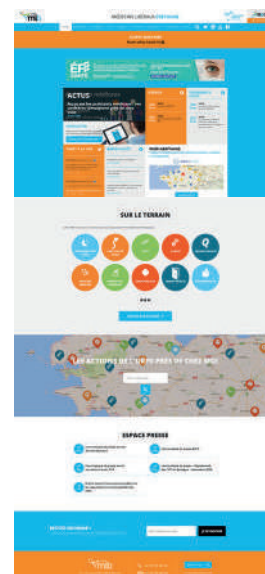
SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour retrouver toutes nos informations et suivre régulièrement toutes nos actualités, **nous vous donnons rendez-vous sur les supports suivants :**

Notre newsletter mensuelle



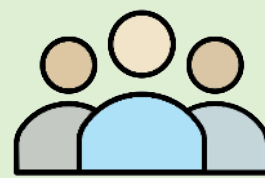
Notre site Internet www.urpsmlb.org



Nos réseaux sociaux



EXERCICE COORDONNÉ



La coordination est présente quotidiennement et s'impose désormais comme un maître mot pour la prise en charge des patients. Les professionnels peuvent fonder leurs réflexions autour de thématiques de santé ou sur des modes d'organisations. Ainsi, se développent les **GECO, c'est-à-dire des groupes de professionnels de santé qui s'associent pour formaliser un exercice coordonné**. Les GECO se définissent par l'existence de liens entre professionnels de santé, d'au moins deux professions différentes, dans le cadre d'un exercice coordonné. Ces liens reposent sur des fondements variables, tels que des projets de santé dans des pôles ou maisons de santé, des thématiques spécifiques autour d'un parcours, ou encore des projets d'aide à la mutualisation de l'organisation professionnelle.

Depuis une dizaine d'années, l'URPS MLB s'investit dans la promotion et la facilitation de l'exercice coordonné : d'une part, en participant à la construction et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé, et d'autre part, via sa forte mobilisation dans l'association GECO Lib'.

DÉVELOPPEMENT DES CPTS / COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

Le dispositif des CPTS a été institué par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé (LMSS), qui visait à recentrer le système de santé sur les soins de proximité.

Une CPTS est **une communauté de professionnels de santé** dont l'objectif est d'assurer **une meilleure coordination de leurs actions et de structurer le parcours de santé** (accès, prévention et soins), pour mieux répondre aux besoins de la population d'un territoire.

La CPTS,
une communauté à l'initiative de professionnels
souhaitant se réunir sur un territoire
autour de la santé.

En bref, **la CPTS constitue un cadre de coopération des acteurs de santé à l'échelle d'un territoire** et doit faciliter l'exercice des professionnels de santé.

À l'initiative des professionnels de santé libéraux, elle organise les liens avec les acteurs hospitaliers, médico-sociaux et sociaux et les représentants des usagers. Cette communauté ambitionne de mieux répondre aux besoins de santé d'un territoire et de concourir à l'amélioration des prises en charge de la population et de favoriser un espace de concertation entre professionnels de santé.

PROCESSUS DE STRUCTURATION DES CPTS

Depuis 2019, après la construction de la politique régionale, l'URPS MLB participe à la **commission régionale des CPTS**, mise en place par l'ARS. Son objet est de rencontrer les porteurs de CPTS et d'analyser les projets en vue de les accompagner, puis de les labelliser (**phases 1 et 2**).

La commission régionale des CPTS réunit l'ensemble des représentants des acteurs de la CPTS : URPS, Fédérations des établissements de santé Public, Privé, Privé non lucratifs, Fédérations des Établissements et services médico-sociaux, représentants des Usagers, ainsi que les représentants de l'Assurance Maladie et de l'ARS.

L'URPS MLB y siège avec :

- Dr Nikan MOHTADI, Président
- et Dr Loïc Kerdiles, vice-président.



Politique régionale des CPTS		
Phase 1	Phase 2	Phase 3
fédération des acteurs sur le territoire et communication du projet >> lettre d'intention	élaboration du projet de santé (possible financement de l'ARS à hauteur de 50 000 € maximum, sur un an) >> labellisation CPTS	octroi ACI / Accord Conventionnel Interprofessionnel (conclu avec l'ARS et la CPAM, financement pluriannuel de la CPAM selon la taille et l'atteinte des objectifs définis) >> mise en œuvre du projet de santé et vie de la CPTS

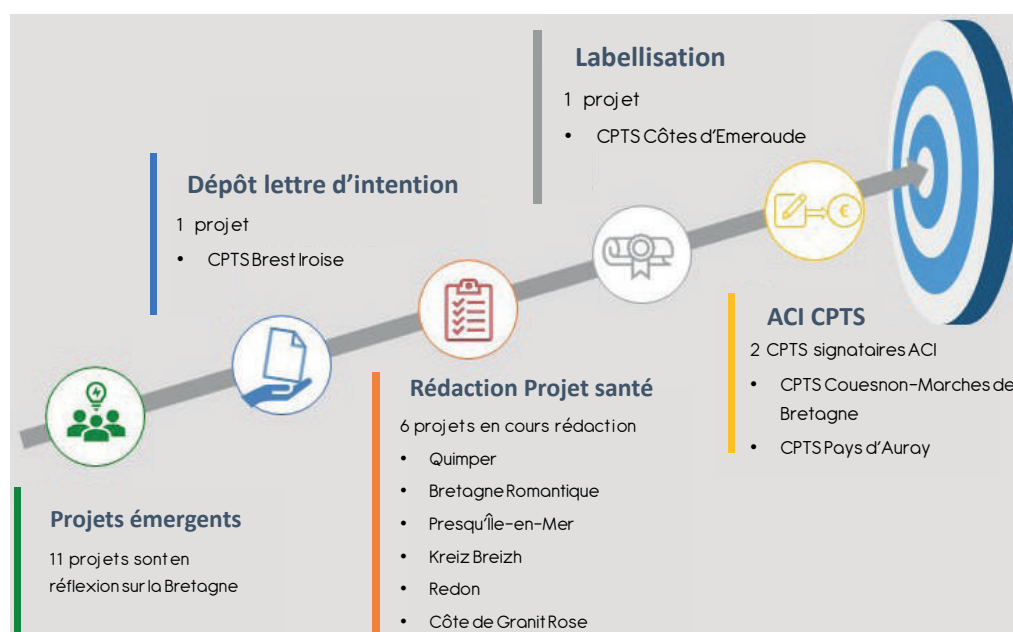
POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES CPTS

L'URPS MLB poursuit l'information des professionnels de santé et s'associe aux autres URPS pour accompagner les équipes sur le terrain :

- **Politiquement**, en participant activement à l'élaboration de la politique régionale de déploiement et d'accompagnement des professionnels de santé, et au suivi des équipes ;

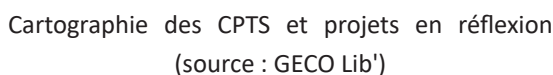
- **En proposant des outils sur le terrain de A à Z** : de l'initialisation du projet à son accompagnement dans la durée tout au long de la vie des CPTS, en s'appuyant et renforçant GECO Lib'.

À fin 2020, et ce malgré la crise sanitaire, soulignons le **fort dynamisme des projets émergents et accompagnés en Bretagne**, aux différents stades de construction des projets de CPTS.



Stade d'avancement des projets de CPTS en Bretagne, au 31 décembre 2020 (source : GECO Lib')

PARTICIPATION AUX INSTANCES RÉGIONALES



- Contacts
- Projets en réflexion
- Lettre d'intention déposée

L'objectif est **d'améliorer la coordination des soins et de faciliter l'accès aux soins spécialisés sur un territoire donné.**

CARPEC / Commission d'Appui Régionale des Projets d'Exercice Coordonné : pilotée par l'ARS, sa vocation est d'échanger sur les projets d'ESP et de MSP et de CDS (Centres de Santé). Les membres se prononcent sur les demandes d'accompagnement, examinent les projets de santé déposés par les associations de professionnels et des CDS en vue de leur labellisation, et de leur intégration vers l'ACI.

En 2020, une ESP a été labellisée et trois ESP sont accompagnées ; 13 MSP ont été labellisées et 13 MSP sont accompagnées. Nous avons aussi pu porter notre regard sur les cinq projets de CDS médicaux labellisés et les quatre en cours d'accompagnement.

Comité de sélection des MSP : piloté par le préfet, son objet est d'orienter les financements préfectoraux de l'immobilier et/ou du système d'information vers les maisons et pôles de santé pluridisciplinaires. Ceux-ci doivent répondre à des critères partagés, tant sur les zones d'implantation que sur l'existence d'un projet de santé validé par l'ARS.

En 2020, l'URPS MLB a participé à une réunion de ce comité, avec le Dr Eric VAN MELKEBEKE.

Commission régionale des CPTS : pilotée par l'ARS, elle a été mise en place en 2019. La commission valide l'accompagnement des projets de CPTS, les projets de santé des CPTS et donc leur labellisation. L'URPS MLB y siège (cf. Processus de structuration des CPTS, page 24).

L'ASSOCIATION



Groupes libéraux d'exercice coordonné en santé

www.gecolib.fr

GECO Lib' Bretagne est une association, créée en 2014 à l'initiative de l'URPS MLB avec le COPIL Inter-URPS (URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Chirurgiens-dentistes, Orthophonistes, Pédiatres-podologues et Pharmaciens). Elle intègre aussi des acteurs de Groupes d'Exercice COordonné LIBéraux (GECO Lib') de terrain. Dr Thierry LABARTHE, médecin généraliste élu de l'URPS MLB en est le Président.

GECO Lib' est une association de pairs à pairs, qui **rassemble les professionnels de santé désireux de s'associer dans un exercice coordonné**, d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et les conditions d'exercice des professionnels de santé.

FACILITATIONS

GECO Lib' aide les **professionnels de santé à définir et à mettre en place des projets de santé partagés**, grâce aux facilitations qu'elle met en œuvre.

La facilitation GECO Lib' est réalisée par une équipe de deux facilitateurs formés (un chargé de mission et un professionnel de santé). Leur mission est **d'accompagner et de fédérer** les différents acteurs autour d'un projet de santé commun. Ils interviennent sur la médiation, la méthodologie de projet et transmettent aussi leur retour d'expérience aux équipes accompagnées.

En 2020, il y a eu **75 interventions** des facilitateurs GECO Lib' dans toute la région ! Au total, **36 professionnels/équipes** ont été accompagnés :

- 16 équipes dans un projet de CPTS
- 10 équipes dans un projet de MSP
- 6 équipes dans un projet d'ESP
- 2 équipes dans un projet d'ESS
- 2 équipes dans un projet thématique.

9 médecins élus de l'URPS MLB sont facilitateurs GECO Lib' : Drs Alain BERTHIER, Bénédicte DELAMARE, Cédric FABRE, Éric HENRY, Thierry LABARTHE, Hubert LE HÉTET, Loïc KERDILES, Nikan MOHTADI, Eric VAN MELKEBEKE.

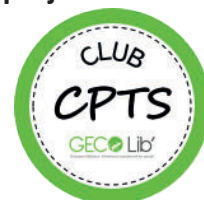
FOCUS SUR LES CPTS



Outre les facilitations menées au lancement des projets de CPTS, l'accompagnement de GECO Lib' peut aussi passer, depuis 2020, par la **mise à disposition d'un coordinateur recruté pour le compte des associations porteuses de projet de CPTS**, ayant pour mission de rédiger le projet de santé. Pendant toute la durée de cette mise à disposition, Guillaume LABOULFIE, chargé de mission CPTS à GECO Lib', assure très régulièrement le lien avec les coordinateurs et les porteurs de projet.

En 2020, deux coordinatrices embauchées par GECO Lib' ont ainsi pris leurs fonctions dans les CPTS du Trégor (22) et du pays de Quimper (29).

Enfin, la **fédération des CPTS et des projets de CPTS bretons dans le "club CPTS"** répond à une demande des acteurs du terrain de se retrouver dans un espace, non politisé, d'échanges, de rencontres et de partages d'expériences.



ACTIONS THÉMATIQUES

Projet GECOVAX: GECO Lib', c'est aussi un engagement en santé publique, en faveur de la promotion de la vaccination en interpro (cf. [Vaccination, page 40](#)).

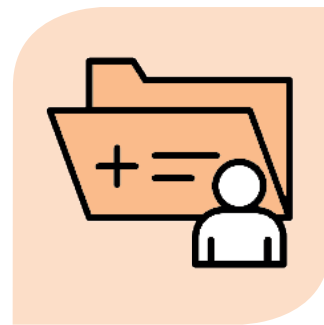
Covid-19 : quatre newsletters sur des initiatives des professionnels de santé bretons au printemps 2020 ont été produites par GECO Lib' et l'inter-URPS.



Parmi les sujets abordés : des Médecins et IDE Libéraux investis dans une organisation coordonnée dans le Pays de Lorient ; l'essor de la télésanté et des outils numériques ; les libéraux bretons prêtent main forte dans des régions en difficulté ; l'organisation des anesthésistes en établissement de santé.

Perspectives 2021 : poursuite de l'accompagnement des CPTS et de l'exercice coordonné, développement des temps d'échanges entre CPTS à travers le "Club CPTS", création du "GECOordo" CPTS dédié aux coordinateurs de CPTS.

PARCOURS DE SOINS



Le cœur de l'activité des Médecins Libéraux est le soin. L'URPS MLB contribue à construire des parcours de soins pour améliorer la prise en charge des patients, en participant à des projets régionaux. L'URPS MLB pilote des projets pour apporter des outils et accompagner les transformations de l'exercice professionnel.

EXERCICE COORDONNÉ EN CHIRURGIE AMBULATOIRE EN BRETAGNE

L'URPS MLB a publié une étude d'impact économique de l'exercice coordonné en chirurgie ambulatoire.

Génèse de cette étude

L'URPS MLB a soutenu depuis 2005 **une démarche pionnière de coordination hôpital/ville**, dans le cadre du développement de la chirurgie ambulatoire. En effet, la chirurgie ambulatoire est devenue un objectif stratégique de la politique de santé, avec un taux cible de 70 % en 2022. Dr Hubert LE HÉTET, médecin anesthésiste à l'Hôpital privé Sévigné (35) élu de l'URPS MLB, s'est penché sur **la sécurisation et le suivi du retour à domicile des patients bénéficiant d'un acte en chirurgie ambulatoire**.

L'instauration d'un véritable parcours du patient – de la programmation de l'intervention jusqu'au retour à domicile – a permis **d'optimiser la prise en charge et de faciliter l'information destinée au médecin traitant et aux autres professionnels de la ville**.

C'est un véritable exercice coordonné libéral qui s'est ainsi mis en place entre l'hôpital et la ville. De ce fait, ce mode d'exercice intègre l'association des Groupes Libéraux d'Exercice Coordonné en santé (GECO Lib') dès sa genèse en 2014 en tant que GECO thématique.

Résultats de cette étude ([téléchargeable en ligne](#))

15 ans après la mise en place de cette initiative de coordination libérale, **une étude médico-économique** a été réalisée par **Frédéric BIZARD**, à partir des données probantes de l'Hôpital privé Sévigné. Le constat est flagrant : **une rentabilité économique de 600% et une performance remarquable et durable**.

Ces impacts économiques positifs, tant du point de vue du parcours en chirurgie ambulatoire que de l'exercice coordonné, répondent donc à l'objectif premier du ministère de la Santé dans son programme de chirurgie ambulatoire : **la maîtrise des dépenses de santé et la performance économique permettant de contribuer à la pérennité du système de santé**.

Perspectives et préconisations

Pour l'URPS MLB, **l'application de l'exercice coordonné à ces deux modes d'organisations des soins en chirurgie (ambulatoire et RAAC) est source d'innovation et permet l'émergence de l'hôpital territorial de demain**. Cet exercice coordonné, optimisant les parcours et améliorant la qualité, nécessite toutefois des moyens humains et matériels.

C'est pourquoi, **une juste redistribution des gains vers les acteurs** (médecins des établissements de santé et médecins de ville) contribuerait à une incitation et à une généralisation de l'exercice coordonné entre l'hôpital et la ville.

SOINS EN SANTÉ MENTALE

L'Assurance Maladie a initié, en 2018 et pour quatre ans, **une expérimentation relative à la prise en charge en ville des troubles mentaux d'intensité légère à modérée, chez les adultes de 18 à 60 ans.**

Le Morbihan compte parmi les départements pilotes au niveau national. Un protocole permettant aux médecins généralistes d'adresser des patients à des psychologues ou psychothérapeutes est expérimenté.

Dr Yves FROGER, psychiatre élu de l'URPS MLB, participe au comité de pilotage.

Les principaux objectifs recherchés sont de :

- donner un appui et une nouvelle possibilité d'orientation aux médecins généralistes ;
- **diminuer la consommation d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, tout en assurant une meilleure prise en charge des patients** souffrant de dépression ou d'anxiété grâce à des consultations de psychothérapie, remboursées par l'Assurance Maladie.

À début 2021, le bilan établi dans le Morbihan atteste d'une progression des prises en charge :

- **642 médecins généralistes** adressant des patients (quasi-totalité des effectifs du Morbihan)
- **4 412 patients** intégrés (même si tous ne vont pas forcément au terme de leur psychothérapie).
- **90 psychologues** participants (environ 80% des effectifs du département).

Les acteurs témoignent d'un **véritable engouement**, du fait de la prise en charge financière bien sûr, mais aussi de la reconnaissance de l'expertise des psychologues. Cette alternative est aussi appréciée dans le contexte tendu d'accès aux médecins psychiatres.

Précisons que des pressions politiques de tous bords appellent à une prise de décisions en faveur de la généralisation d'un tel protocole.

Perspectives 2021 : poursuite de l'évaluation du dispositif.

PROJET PERSONNES ÂGÉES - KIT FRAGILITÉS



Les PTA de Brocéliande et du Pays de Rennes ont proposé **la création d'un guide à l'attention des acteurs du domicile : professionnels de santé de 1^{er} recours et Services à domicile** (SAAD, SSIAD, SPASAD...).

Nous y avons contribué avec les URPS Pharmaciens et Masseurs-Kinésithérapeutes, notamment pour l'élaboration de fiches thématiques. Ce projet est réalisé avec le Copil Inter-URPS Bretagne et avec la collaboration de l'association GECO Lib'.

Ces outils sont nés des expériences acquises lors de :

- l'expérimentation Article 70 (Parcours de soins des personnes âgées) portée par le pôle de santé du pays de St Méen de 2013 à 2018
- formations dispensées dans le cadre de PAERPA aux professionnels de santé et des SAAD des territoires de Vallons de Vilaine, Rennes et Brocéliande.
- l'expérimentation PAF pilotée par les URPS (1^e phase de 2016 à 2018 et 2nde phase en cours de 2019 à 2021) (cf. projet PAF, page 30).

L'objectif est de permettre à chaque patient/usager âgé de bénéficier d'un accompagnement adapté, dans une logique de prévention et de préservation de son autonomie. Le guide permet de trouver les informations **pour développer cette démarche de repérage au cours de l'exercice professionnel.**

Ce kit d'outils se décline à la fois pour :

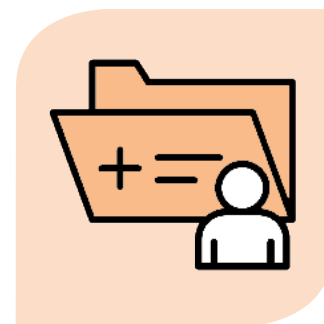
- les encadrants des services d'aide et de soins à domicile, par des formations et un guide de sensibilisation
- les professionnels de santé notamment, avec **un site internet dédié à tous :**

www.reperer-perse-autonomie.bzh



Perspectives 2021 : lancement de formations en Ille-et-Vilaine auprès des acteurs du domicile et promotion du dispositif auprès des libéraux.

PARCOURS DE SOINS



PERSONNES ÂGÉES ET FRAGILITÉS / PROJET PAF

Ce projet vise à accompagner la mobilisation de professionnels d'un territoire donné, dans une **démarche de prévention et d'amélioration du parcours de santé de la personne âgée**. L'objectif est d'intervenir le plus précocement possible, et dès le domicile, de façon à agir avant la survenue d'événements pouvant conduire à une perte d'autonomie.

L'URPS MLB mène ce projet en collaboration avec l'Inter-URPS de Bretagne (Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pédiatures-Podologues et Pharmaciens).

Il est soutenu financièrement par l'ARS Bretagne et en partenariat avec la Société Bretonne de Gériatrie. Le Collège des Hautes études en médecine (CHEM) a été partenaire pour la réalisation des formations.

Dr Éric HENRY est le référent URPS MLB pour ce projet aux côtés des autres représentants URPS de Bretagne : Agnès AUBERT (Masseurs-kinésithérapeute), Dr Joëlle DEGUILLAUME (Pharmacienne), Monique GARREC (Orthophonistes), Dr Dominique LE BRIZAULT (Chirurgiens-Dentistes), Nelly LOAT (Infirmière), Fabien STAGLIANO (Pédicure-podologue).

Cette expérimentation est déployée depuis 2016, avec une première phase sur trois territoires bretons recouvrant des organisations et dynamiques différentes.

Depuis 2019, quatre équipes de soins, volontaires, sont accompagnées pour mener ce projet en Bretagne, via l'organisation et la mise en place du repérage précoce de la fragilité en soins primaires, par les professionnels de santé et en collaboration avec les acteurs du territoire.

Focus sur les quatre équipes

- Association des professionnels de santé de la Baie (Posanbaie) équipe de soins primaires - Dol de Bretagne (35)
- Pôle de Santé de Kervignac (56)
- Pôle de Santé Brocéliande de Maunon (56)
- Pôle de Santé des Rives du Jarlot (Plougonven - Plourin-Lès-Morlaix) (29)



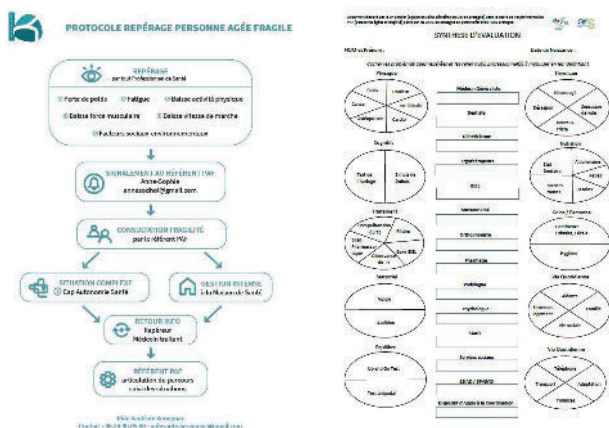
Chaque équipe a identifié **un référent "personne âgée"** en son sein (professionnel de santé), chargé d'animer et de coordonner le projet. Ces quatre équipes de soins disposent de moyens adaptés et d'un soutien pour réaliser les évaluations et le repérage de la fragilité. En 2020, malgré la crise sanitaire, les équipes ont mis en place une partie de leur projet et notamment le suivi des repérages.

Le parcours

Les référents personnes âgées, formés aux problématiques de fragilité, ont **formalisé une coordination avec les médecins traitants et les équipes de soins autour du patient**. Il s'agit d'un travail plus abouti de repérage et d'évaluation de la fragilité chez la personne âgée, visant à proposer au médecin traitant des solutions pour le patient, notamment d'orientation sociale.

Le référent joue à la fois **un rôle d'intermédiaire et de ressource pour le médecin traitant**. Il porte la mission d'animateur de la dynamique gériatrique auprès de l'équipe (réunions de concertation pluriprofessionnelle), en faisant le lien avec les autres acteurs du parcours. Sa présence **clarifie le parcours de repérage de la personne âgée fragile au sein de l'équipe de soins primaires**.

Une coopération étroite s'est engagée avec les intervenants sociaux ou médico-sociaux du territoire de chaque équipe, à différents niveaux et selon la maturité de leur projet. Il en est de même pour les échanges avec les acteurs sanitaires de la gériatrie.



Les outils

Les équipes ont créé **des outils pour faciliter le suivi des patients et leur repérage** (intégration au logiciel métier de la MSP, fiche de synthèse des évaluations de la fragilité en ambulatoire, protocole du repérage, etc.).

Perspectives 2021 : le travail sur l'évaluation du projet, initié fin 2020, se poursuit. L'objectif est de montrer quels sont les effets directs de l'expérimentation et comment nous pouvons déployer ce type de démarche auprès des équipes de soins primaires en Bretagne.

REFONDATION DES URGENCES



En Juillet 2020, le ministère de la Santé et l'ARS Bretagne ont lancé la **Mesure 5 du Pacte de refondation des urgences**, relative à la **"Généralisation des parcours dédiés aux personnes âgées (PA) pour éviter le recours aux urgences"**.

Cette mesure vise à améliorer le parcours de la personne âgée dans les territoires de filière gériatrique, en évitant un passage aux urgences non adéquat.

Impliquée sur les thématiques personnes âgées et urgences, l'URPS MLB a fait valoir l'importance d'intégrer la place des professionnels de santé libéraux dans ce parcours. En effet, la question du recours aux urgences est bien plus large que la problématique liée aux Services d'Urgences.

La **réflexion transversale autour de la prise en charge en urgence des personnes âgées de plus de 75 ans** associe l'ensemble des acteurs du premier recours et leurs organisations locales (CPTS, MSP, ESP, pôles de santé et autres associations de professionnels de santé), la totalité des établissements de santé (publics et privés), l'HAD, les DAC et les EHPAD.

Pour l'URPS MLB, la mise en place de ces mesures en Bretagne, tout en intégrant et en recueillant les propositions et avis des professionnels de santé libéraux représente un véritable enjeu.

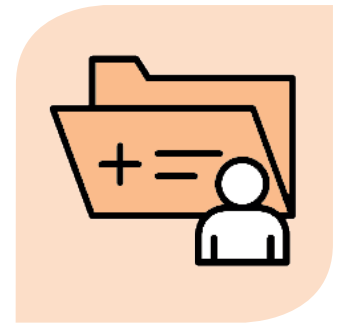
Concrètement, l'ARS Bretagne a alloué une subvention de 129 333 € aux 19 filières gériatriques de Bretagne. Les porteurs de projets sont les centres hospitaliers des territoires.

Les critères d'évaluation prendront en compte l'association des libéraux dans la réalisation de l'état des lieux de chaque territoire et la mise en place d'actions concrètes pour résoudre les dysfonctionnements les plus fréquemment rencontrés.

Les URPS de Bretagne participent pleinement, par leur représentation territoriale, aux projets locaux.

Perspectives 2021 : en septembre 2021, les territoires proposeront un plan d'actions de réduction du passage aux urgences des personnes âgées et d'amélioration des admissions directes.

PARCOURS DE SOINS



PAYS DE BREST / REFONDATION DES URGENCES

L'Inter-URPS Bretagne collabore avec les acteurs de la filière gériatrique du Pays de Brest pour l'amélioration des parcours dédiés aux personnes âgées et éviter le recours aux urgences. Les acteurs de la filière gériatrique du Pays de Brest ont souhaité **renforcer la coopération entre ville et hôpital, avec le recrutement de deux chargés de projet** (financement de l'ARS Bretagne) :

- l'un pour le volet hospitalier et médico-social, par le CHRU de Brest ;
- l'autre pour l'ambulatoire par les URPS.

Les principaux porteurs du projet sont : CHRU Brest, CH Privé Brest, HIA Clermont-Tonnerre, HAD, Appui Santé Nord Finistère, URPS ; associés à l'ensemble des acteurs du territoire.

À l'invitation du Pr Armelle GENTRIC (CHRU Brest) et du Dr Jean-François CONRAD (DAC du Finistère), **l'URPS MLB a recruté pour l'Inter-URPS Bretagne une chargée de projet** Mesure 5 "pacte de refondation des urgences"- **Appui aux professionnels de santé libéraux.**

Un projet de territoire devra être finalisé pour septembre 2021, à la suite duquel des crédits non reconductibles pourront être alloués par le ministère de la Santé pour la mise en place des actions.

Perspectives 2021 : Frédérique CAROFF KARSON, a été recrutée en février 2021 par l'URPS MLB pour sept mois, afin de contribuer à construire un projet partagé sur le territoire, en soutien des professionnels libéraux.

OSYS / ORIENTATION DANS LE SYSTÈME DE SOINS

Ce projet est à l'initiative de l'association PharmaSystèmeQualité (PhSQ), en partenariat avec les URPS Médecins et Pharmaciens de Bretagne, ainsi que le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens. Il vise à **développer un parcours de prise en charge innovant permettant aux pharmaciens d'officine d'apporter un conseil pharmaceutique encadré.**

En 2020, trois élus de l'URPS MLB y ont participé : Drs Cédric FABRE, Thierry LABARTHE et Sébastien THOS.

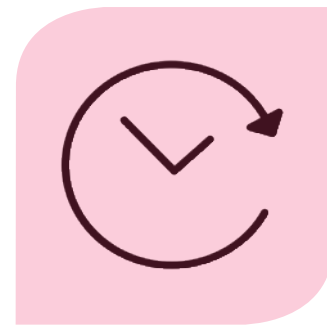
Sur la base de travaux suisses (NetCare), les situations de triages ont été définies. L'URPS MLB a insisté sur les situations identifiées comme des symptômes et non des pathologies, le diagnostic clinique d'une pathologie étant le rôle du médecin. **13 situations de triages ont été retenues** (rhinites, lombalgies, piqûres de tique, diarrhées, etc.), **avec des alertes** (exclusions liées à l'âge, aux comorbidités, etc.). Les détails du projet sont [consultables sur notre site](#).

L'URPS MLB a rappelé que ce projet devait **favoriser la coopération interprofessionnelle et respecter le rôle de chacun**, en mettant en exergue la relation médecin généraliste/pharmacien. Un retour sur le conseil pharmaceutique sera adressé au médecin.

50 officines expérimenteront ce projet en Bretagne, réparties sur neuf zones en sous densité médicale principalement, après une formation sur la globalité du protocole de prise en charge OSyS. Un outil numérique d'aide au triage et de traçabilité est prévu.

Perspectives 2021 : validation par l'ARS le 18 février, début de l'expérimentation à l'été 2021.

PROJET SAS



Le SAS (Service d'Accès aux Soins) a été initié dans le Pacte de refondation des urgences en septembre 2019. Service accessible à tous, sur tous les territoires, **il doit permettre à tous les Français de disposer d'une réponse à toute demande de soins non programmés**. Ainsi, toute personne ayant un besoin de santé urgent ou n'ayant pas de médecin traitant disponible, pourra être orientée selon son état vers une consultation non programmée en médecine libérale, vers un service d'urgences, ou prise en charge par un SMUR.

Fin juillet 2020 un appel à projets est lancé par la DGOS pour désigner des projets pilotes qui expérimenteront le SAS dans leur territoire dès l'automne 2020, pour une généralisation au premier semestre 2022.

En Bretagne, et malgré un calendrier contraint par le cadre national d'une part, et en pleine épidémie Covid-19 d'autre part, **quatre projets ont été déposés, un par département**.

Au final, 22 sites pilotes sont retenus par la DGOS sur toute la France, dont **deux en Bretagne** :

- Le **projet de l'Ille-et-Vilaine** associant l'ADOPS 35, l'URPS MLB, le CDOM 35, le CHU de Rennes, le SAMU 35, les GHT Haute Bretagne et Rance Emeraude, SOS Médecins Rennes et St Malo, ainsi que les trois CPTS de la Côte d'Emeraude, de Marche de Bretagne et de la Baie du Mont St Michel.
- Le **projet du Finistère** associant l'URPS MLB, l'ADOPS 29, le CDOM 29, le CHRU de Brest, SOS Médecins Quimper et Brest, ainsi que les CPTS du Pays de Quimper Bretagne Occidentale, de Brest Iroise, et du pays de Saint Ronan.

QU'EST-CE QUE LE SAS ?

Les objectifs généraux poursuivis par le projet d'expérimentation du SAS sont de :

- Faciliter et améliorer la mise en relation entre les besoins de soins des patients et l'offre disponible, en temps réel ;
- Permettre un accès à des soins adaptés à toute heure : soins urgents et soins non programmés ;
- Orienter les patients dans les filières de soins adaptées après régulation médicale, aux heures de garde mais également aux heures ouvrables.

L'enjeu est bien d'**aboutir à une organisation coordonnée entre l'offre hospitalière et ambulatoire**, afin d'améliorer les circuits d'accès aux soins et de les rendre plus lisibles tout au long du parcours (accueil, qualification et régulation médicale des demandes, puis identification et coordination de l'offre de soins non programmés sur les territoires pour optimiser les orientations).

PROJET SAS



Les grands principes du SAS reposent sur deux volets de base :

Une plateforme téléphonique de régulation médicale 24h/24 et 7j/7	Une plateforme digitale
Elle permet, en fonction de l'urgence de chaque situation et des besoins des patients, d'obtenir une réponse adaptée pour des soins non programmés. Elle propose une orientation ou un conseil médical ou paramédical, la prise de rendez-vous pour une consultation avec un médecin généraliste dans les 48h, l'accès à une possibilité de téléconsultation, l'orientation vers un établissement de santé ou l'engagement d'effecteurs auprès des patients.	Elle comprend un site Internet et une application. Elle permet d'accéder à une information précise sur l'offre de soins sur le territoire et de prendre rendez-vous chez un professionnel de santé.

Le SAS comprend donc, pendant sa phase expérimentale, **une filière d'Aide Médicale Urgente (AMU) et une filière Médecine Générale** devant apporter une réponse au patient dans les 48h. Par la suite et dans le cadre de sa généralisation, **des expertises complémentaires pourront être intégrées** aux services dans de nouvelles filières de spécialités spécifiques (gériatrie, psychiatrie, gynécologie, dentaire, transport etc..) aussi bien en intra et extra hospitalier.

Son organisation repose sur :

- **un front office, le "N1"** chargé du premier tri et de l'orientation de l'appel ;
- **et un back office, le "N2"** correspondant au traitement de l'appel par la filière compétente, soit l'AMU, soit la filière Soins Non Programmés de Médecine Générale.

UN PROJET AMBITIEUX À CONSTRUIRE

L'objectif de l'URPS MLB, en s'associant aux deux projets de l'Ille-et-Vilaine et du Finistère, est de **rendre visible et lisible l'organisation du monde ambulatoire permettant l'accès aux soins non programmés, et de la soutenir.**

Dans un second temps, **l'objectif sera également d'ouvrir le SAS aux soins non programmés en médecine spécialisée, et vers les autres professionnels de santé**, tout en les accompagnant pour organiser l'offre de SNP.

Le projet SAS est extrêmement ambitieux, mais limité dans un cadre structurel et conjoncturel très restreint. Plusieurs enjeux doivent être travaillés et feront l'objet de groupes de travail dans les deux sites pilotes dès janvier 2021.

TERRITOIRES ET FILIÈRES

L'un des enjeux du SAS est de **pouvoir identifier et coordonner l'offre de soins non programmés sur les territoires**, afin d'assurer l'orientation du patient lorsque la situation de soins de celui-ci relève de la filière "médecine générale". Les médecins généralistes assurent déjà 90 % de la prise en charge des soins non programmés dans leurs cabinets.

La mise en place du projet SAS implique **une augmentation des SNP évaluée à environ 1 à 2 patients supplémentaires par semaine et par médecin généraliste.**

Ainsi, la réflexion sur l'organisation des SNP dans les territoires repose sur plusieurs principes :

- **S'appuyer sur les organisations de SNP déjà existantes sur les territoires**, que ce soit dans les CPTS, les MSP, ou les cabinets de médecins
- **Reconnaître la place du médecin traitant comme centrale.** Le SAS ne vient pas en substitution de l'accès au médecin traitant ; et si le patient doit recevoir un soin non programmé, il convient de contacter systématiquement le médecin traitant pour vérifier s'il peut ou pas recevoir son patient. S'il n'est pas disponible, le retour d'information vers le médecin traitant par la régulation est primordial.
- **Le SAS n'a pas pour objet de résoudre les problématiques des déserts médicaux.** Ainsi, la capacité des zones sous-dotées à accueillir des

SNP supplémentaires dans les 48h, alors même que les Médecins Libéraux ont des difficultés à répondre aux sollicitations actuelles, pose question.



OUTILS NUMÉRIQUES

Une plateforme nationale numérique est à l'étude, permettant d'assurer **la coordination entre les régulateurs et les effecteurs de soins non programmés.** Deux modes d'organisation peuvent exister pour rechercher une offre de SNP :

- **Le mode push** : le SAS fait une demande de prise en charge et les effecteurs acceptent la demande (exemple de la solution entr'Actes, Inzeecare, etc.)
- **Le mode pull** : les effecteurs mettent à disposition des créneaux sur lesquels ils peuvent recevoir des patients (modèle de l'agenda partagé).

L'un des enjeux de 2021 sera d'articuler l'outil de Soins Non Programmés qui sera choisi par les CPTS avec la plateforme nationale et l'organisation du SAS.

RESSOURCES HUMAINES

Il s'agit d'organiser la régulation et les décrochés N1 et N2, et de recruter et former les OSNP, ARM et superviseurs de salle.

GOUVERNANCE

Le projet SAS est ambitieux aussi par le grand nombre d'acteurs qu'il réunit. L'enjeu de ce groupe de travail sera aussi de définir la structure juridique associant les acteurs de l'ambulatoire et de l'hôpital qui portera à terme le SAS.

Perspectives 2021 : depuis janvier 2021, les sites pilotes travaillent sans relâche pour organiser le SAS. Les enjeux sont grands **pour asseoir et valoriser la place des acteurs libéraux dans le dispositif. L'URPS MLB s'engage à rester vigilante** pour que ce projet reste une opportunité pour les Médecins Libéraux de s'organiser avec agilité sur leur territoire et de participer pleinement à la prise en charge de la population.

E-SANTÉ



L'année 2020 a été marquée par une montée en puissance des usages de la e-santé, favorisés notamment par la crise sanitaire.

TÉLÉMÉDECINE

L'URPS MLB pilote ou soutient plusieurs projets relatifs à la téléexpertise, la téléconsultation ou encore la téléradiologie, dans le but de développer la télémédecine.

• TÉLÉEXPERTISE

- **Téléexpertise en cancérologie cutanée/Bretagne** : initié en 2020, ce projet est porté par les Drs Nicole COCHELIN et Nicole JOUAN-ABALLEA, dermatologues élues de l'URPS MLB. Il vise à mettre en place **une organisation libérale des dermatologues bretons, pour répondre aux demandes d'avis des médecins généralistes** sur des suspicions de cancers de la peau. L'objectif est de raccourcir les délais de recours aux soins et d'améliorer le dépistage des tumeurs cutanées.

L'URPS MLB est très impliquée dans ce projet. Suite à la diffusion d'un questionnaire pour recueillir les besoins des médecins généralistes à ce sujet, un groupe de travail associant des médecins généralistes et des dermatologues a ensuite été mis en place.

Perspectives 2021 : ce réseau de téléexpertise, monté par l'URPS MLB, entre les médecins généralistes et les dermatologues bretons volontaires devrait être opérationnel à l'été.

- **Téléexpertise en dermatologie/Quimper** : projet co-porté par l'URPS MLB et le Centre Hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau, permettant **aux médecins de ville du territoire d'adresser des demandes d'avis au service dermatologie de l'hôpital** ([flyer consultable sur notre site](#)).

- **Enquête sur la téléexpertise/Bretagne** : un questionnaire sur les avis médicaux et la téléexpertise a été lancé en novembre 2020, auprès de tous les médecins. Cette enquête est menée par l'Équipe Territoriale télémédecine Haute Bretagne, en partenariat avec le GCS e-Santé, et avec le soutien de l'URPS MLB et de l'ARS Bretagne.

Perspectives 2021 : les résultats de cette enquête serviront de base de travail au groupe régional en téléexpertise mené par l'ARS Bretagne, afin de proposer une stratégie régionale pour des organisations plus efficaces et des outils numériques adaptés aux besoins des praticiens.

Pour les échanges entre professionnels de santé la première étape est **la messagerie sécurisée en santé**, car elle permet d'assurer la protection de vos données et celles de vos patients. Cette messagerie peut être utilisée pour vos demandes de téléexpertise.



• TÉLÉCONSULTATION

- **Enquête régionale télésanté** : à l'initiative de la CRSA, une enquête qualitative sur **le déploiement de la télémedecine et du téléssoin** a été lancée à l'automne 2020, envers les professionnels de santé libéraux bretons et les usagers. D'un point de vue quantitatif, on enregistre **1 129 réponses de professionnels de santé libéraux et 430 réponses d'usagers bretons**, à la clôture de l'enquête fin 2020.

Cette enquête a été réalisée par la CRSA en partenariat avec l'inter-URPS Bretagne, le GCS e-santé, France Assos Santé, l'ARS et les quatre antennes départementales de la CPAM.

L'URPS MLB a été très impliquée dans cette démarche, pour le copil inter-URPS. Des étudiantes du master 2 PPASP de l'EHESP accompagnent l'équipe projet dans l'analyse des résultats et dans la conduite d'entretiens semi-directifs.

Perspectives 2021 : publication des résultats.

- **Comparatif des solutions en télémedecine** : fin 2020, la commission SI de l'URPS MLB a décidé d'élaborer un document support comparant les solutions de télémedecine ou de téléssoin existant sur le marché. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où les médecins sont fortement sollicités par les plateformes de télémedecine.

L'objectif n'est pas d'orienter vers telle ou telle solution, mais de les présenter sur un ton neutre avec leurs différentes fonctionnalités et de **fournir une grille de lecture aux médecins**.

Perspectives 2021 : publication de cette synthèse.

• TÉLÉRADIOLOGIE

Dr Nicolas MORCET, radiologue, est mandaté par l'URPS MLB pour travailler à l'avancement du **projet de téléradiologie régional**, aux côtés des partenaires hospitaliers et du GCS e-Santé. D'autres radiologues élus de l'URPS MLB sont aussi associés à ce projet : Drs Luc PRIGENT, Jérôme POIRIER et Eric CHEVALLIER.

Perspectives 2021 : construction de la structure juridique GCS pour porter la plateforme, mise en place de cet outil, et début d'activité espéré.

ACTIONS LIÉES À LA COVID-19



Pour accompagner les Médecins Libéraux durant la crise sanitaire au printemps 2020, l'URPS MLB a mené plusieurs actions sur le volet e-santé, comme :

- une explication du **cadre juridique de la téléconsultation** ([consultable sur notre site](#)).
- une présentation d'**outils régionaux relatifs au télésuivi infirmier** (Inzee.care) et à la **téléconsultation** (E-Kermed). Cette communication ([consultable sur notre site](#)) a été réalisée en partenariat avec l'Assurance Maladie, l'ARS Bretagne, le GCS e-santé, les URPS Infirmiers et Médecins Libéraux de Bretagne.
- un focus sur la **télésurveillance médicale des patients Covid-19** ([consultable sur notre site](#)), avec l'outil e-suivi BZH.
- la **création d'une boîte à outils numériques pour la prise en charge des patients Covid-19**, mise à jour régulièrement ([consultable en ligne](#)).



Le 17 septembre 2020, l'URPS MLB est intervenue lors d'une formation organisée par le Centre Hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau, sur le thème **"La Télémedecine : une évidence à l'aune de la crise sanitaire"**, par les voix du Dr Nikan MOHTADI, Président de l'URPS MLB, et d'Anaïs GHEDAMSI, cheffe de projets e-santé à l'URPS MLB.



Dr Nikan MOHTADI, le 17 septembre 2020 à Quimper

E-SANTÉ



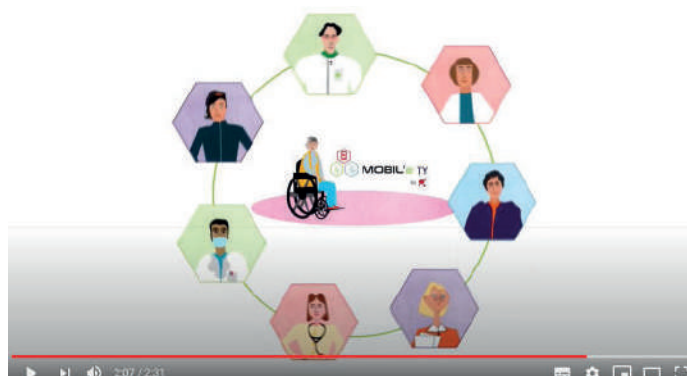
MOBIL'E TY BY GLOBULE

Dans la lignée du "challenge mobilité", mené en 2018-2019 par l'inter-URPS Bretagne visant à proposer aux équipes pluriprofessionnelles un outil de coordination leur permettant d'échanger de manière sécurisée et instantanée autour d'un patient, c'est l'**application Mobil'e TY by Globule** qui a été retenue et lancée officiellement en février 2020.



L'URPS MLB poursuit son implication dans la promotion et le déploiement de cet outil auprès des professionnels de santé libéraux, aux côtés du GCS e-santé Bretagne, des DAC et de l'ARS Bretagne.

Au printemps 2020, une **vidéo de présentation de Mobil'e TY by Globule et de ses fonctionnalités** a ainsi été diffusée. Cette vidéo [consultable en ligne](#) prend l'exemple de Soizic, personne de 75 ans en situation complexe, prise en charge par une équipe de soins primaires :



Dans le cadre du programme régional e-Parcours, **Mobil'e TY by Globule est mis à disposition des professionnels de santé libéraux gratuitement jusqu'en fin 2022.**

Du fait de la crise sanitaire, les réunions physiques de présentation de Mobil'e TY ont été interrompues. Des **webinaires** ont été organisés à l'automne 2020 par le GCS e-santé en partenariat avec l'inter-URPS.

Une **communication propre aux Médecins Libéraux** ([téléchargeable en ligne](#)) a également été déployée :



Vous êtes
médecin ?



Mobil'e TY by Globule est une application mobile de communication sécurisée multi support qui vous permettra d'échanger entre professionnels de santé sur la situation d'un patient.

En tant que médecin, Mobil'e TY by Globule vous apporte **une vision générale sur le suivi du patient** :

- Rôle central dans la relation avec les professionnels de santé intervenant autour du patient ;
- Échanges facilités au long de la prise en charge ;
- Possibilité de transmettre photos, documents, ordonnances ou résultats d'analyses.

Les + :

- Optimisation du suivi des patients nécessitant une prise en charge coordonnée ;
- Gestion sereine et fluide des événements liés au parcours patient.

Quelques chiffres sur le déploiement de Mobil'e TY by Globule en Bretagne, à fin 2020 :

- **929 comptes utilisateurs créés** (dont près de 19 % de médecins généralistes)
- **1 795 patients pris en charge** au travers du service
- **21 640 notes échangées**

En l'état actuel, les utilisateurs sont essentiellement des professionnels de santé libéraux, mais un usage ville/hôpital se développe notamment au CH Saint-Brieuc (en néonatalogie) et au CH Saint-Malo (en parcours orientation patient).

Perspectives 2021 : l'inter-URPS de Bretagne continuera à promouvoir Mobil'e TY et à participer à l'évolution de cet outil.

FOCUS SUR L'ADHÉSION AU GCS E-SANTÉ

Présente dès la constitution du GCS e-Santé Bretagne en 2011, l'URPS MLB entretient des liens étroits avec le groupement.



www.esante-bretagne.fr

Adhérente, elle y représente l'ensemble des 6 000 Médecins Libéraux de la région Bretagne lors des instances relatives à la gouvernance, mais également dans le cadre de la participation à des projets notamment sur la télémedecine, la téléradiologie, le e-parcours, etc.

Rappelons que **notre adhésion ouvre l'accès aux services mis en place par le GCS e-Santé à tous les Médecins Libéraux de la région** (messagerie sécurisée, télémedecine, site web, Mobil'e TY by Globule, etc.).
Il est conseillé de contacter le GCS e-santé pour mettre en place ces solutions.

Dr Nikan MOHTADI, Président de l'URPS MLB, est administrateur adjoint au GCS e-santé Bretagne.



À la fin de l'année 2020, le GCS e-santé s'est doté d'un département Déploiement et Développement des Usages, et a recruté des chargés de développement implantés dans chaque territoire de santé, dont la mission est de promouvoir les services numériques du GCS (dont Mobil'e TY by Globule) et d'accompagner les professionnels de santé dans leurs usages.

Parmi les autres projets menés avec le GCS e-santé en 2020, il y a **l'identité INS (identifiant national de santé)**. L'URPS MLB, au nom du copil inter-URPS Bretagne, a participé à un groupe de travail national et a collaboré étroitement avec le GCS e-santé en 2020 dans les **réflexions sur les messages à adresser aux professionnels de santé libéraux**. Un webinaire a été organisé en novembre 2020.

Ces travaux ont été menés en amont de **l'entrée en vigueur début 2021** de nouvelles obligations légales portant sur l'identité INS. Ces mesures visent principalement à sécuriser l'identification des personnes prises en charge, afin d'éviter les erreurs et ainsi contribuer à la qualité du parcours de soins. Elles s'appliqueront notamment à tous les professionnels, libéraux ou non, et aux établissements de santé.

Perspectives 2021 : au niveau régional, un nouveau marché sera passé au 1^{er} trimestre 2021 pour la solution de téléconsultation régionale portée par le GCS e-santé. Jusqu'à présent, c'est la solution APIZEE qui était proposée dans ce cadre.

SANTÉ PUBLIQUE



L'URPS MLB est investie dans les politiques de santé publique régionales et nationales. Elle œuvre notamment en faveur de la sensibilisation des professionnels de santé sur la vaccination, sur le dépistage et la lutte contre le cancer, ou encore sur l'évolution des pratiques professionnelles et la démarche qualité des soins.

VACCINATION

GECOVAX

L'initiative GECOVAX a été lancée en 2019 par les URPS de Bretagne et GECO Lib', en partenariat avec l'Assurance Maladie, Sanofi et le Groupe Pasteur Mutualité. Portée par GECO Lib', cette démarche vise à **assurer, pendant deux ans, la promotion de la vaccination en interpro**, afin d'augmenter le taux de couverture vaccinale grippe des patients et des professionnels de santé bretons et d'impulser des dynamiques pluriprofessionnelles.



En 2020, 801 professionnels de santé bretons ont sollicité le **kit - boîte à outils GECOVAX**, ce qui ne représente pas moins de **4 847 professionnels de santé** ayant bénéficié de cette boîte à outils composée d'affiches, de flyers sur les idées reçues en terme de vaccination, d'un tableau récapitulatif des compétences vaccinales, ainsi qu'un badge "je me vaccine, je vous protège", etc.

À l'automne 2020, une enquête en ligne a été lancée auprès des professionnels de santé libéraux bretons, pour faire **un état des lieux de leur comportement à l'égard de la vaccination contre la grippe et de leurs capacités à agir pour améliorer la situation**.

Perspectives 2021 : résultats de l'enquête menée en 2020, accompagnement à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la vaccination antigrippale de 2021-2022 auprès de cinq équipes pluriprofessionnelles bretonnes, ouverture du projet GECOVAX à la vaccination anti-Covid.

DÉPISTAGE & LUTTE CONTRE LE CANCER

Réseau Régional de Cancérologie Oncobretagne

L'URPS MLB y est représentée par Dr Nicole COCHELIN, dermatologue.



Depuis 2019, Oncobretagne a mis en place l'accès à une version évoluée du **DCC** (Dossier Communicant de Cancérologie), qui est un outil de coordination du parcours de soins en cancérologie.

Cet outil permet aux Médecins Libéraux, l'inscription en direct de leurs patients à toutes les RCP via le site du GCS e-santé Bretagne, et la réception des décisions de RCP en direct.

Association Dépistage des Cancers - Centre de Coordination Bretagne

DÉPISTAGE DESCANCERS Centre de coordination Bretagne

Depuis 2019, la structuration régionale des dépistages est organisée par le Centre Régional de Coordination de dépistage des cancers (CRCDC Bretagne), issu de la fusion des quatre antennes départementales de proximité : Adec 35, Adecam 56, Adecarmor 22 et Adec 29. Le Dr Hervé LE NÉEL, médecin généraliste élu de l'URPS MLB, est membre à ce titre du conseil d'administration de cette structure régionale.

Un programme de **dépistage organisé du cancer du col de l'utérus**, initié en 2019, se poursuit auprès des femmes non dépistées de 25 à 65 ans en Bretagne. S'agissant du dépistage des cancers du sein et du colon, les besoins sont en hausse du fait de la croissance démographique bretonne des 50-74 ans.

Enfin, il est préoccupant d'évoquer le **net fléchissement des dépistages observé en 2020, du fait de la crise sanitaire**, avec une baisse de 6 % de participation au dépistage du cancer du sein dans la région. Le non remplacement de radiologues dans certains territoires crée aussi un défaut d'accès au dépistage, qu'il soit géographique ou par les délais. Les dépistages ont connu en avril 2020 une chute vertigineuse, **témoignant des impacts de la pandémie sur d'autres pathologies**.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET DÉMARCHE QUALITÉ DES SOINS

GCS CAPPS / Coordination pour l'Amélioration des Pratiques Professionnelles en Bretagne

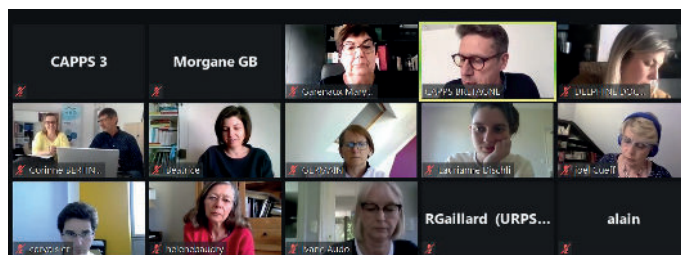


Dr Eric VAN MELKEBEKE, pédiatre (titulaire) et Dr Thierry LABARTHE, médecin généraliste (suppléant) y représentent l'URPS MLB.

En 2020, le GCS CAPPS a poursuivi ses travaux, qui se sont principalement focalisés sur **la gestion de la Covid-19**. Des élus de l'URPS MLB ont été invités à intervenir lors de quatre webconférences destinées aux Libéraux, sur la gestion de l'épidémie Covid-19 en ambulatoire dans les territoires, aux côtés des

autres URPS, de l'association ESSORT et du Cpias Bretagne, avec le soutien de l'ARS.

Lors de ces webconférences, qui ont eu lieu entre le 15 avril et le 14 mai 2020, les **élus membres de notre "cellule communication Covid-19" de l'URPS MLB** (Drs Ivane AUDO, Thierry LABARTHE, Nikan MOHTADI, Daniel PENCOLE) sont intervenus.



Propias / PROgramme national d'actions de Prévention des Infections Associées aux Soins



L'URPS MLB participe aux travaux nationaux dans le cadre du groupe Ville.

Une concertation avait été menée en 2019 pour refondre le Propias : outre la prévention des infections en soins, l'objectif était aussi d'**intégrer la lutte contre l'antibiorésistance**.

Deux groupes de travail ont été mis en place en 2020 :

- Groupe BUA (Bon Usage des Antibiotiques) où l'URPS MLB est représentée par Dr Eric VAN MELKEBEKE. L'idée est que ces travaux soient menés avec le souci de maintenir la liberté de prescription de chacun.
- Groupe PCI (Prévention et Contrôle des Infections)

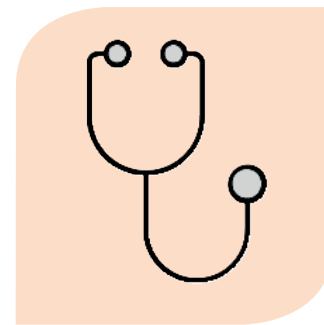
Perspectives 2021 : ralentis par la crise en 2020, les travaux du Propias devraient reprendre.

RRéVA / Réseau Régional de Vigilance et d'Appui

Dr Eric VAN MELKEBEKE représente l'URPS MLB au sein du RRéVA.

Suite à un appel à candidatures lancé entre 2017 et 2019, 3 MSP bretonnes (Antrain - 35, Bannalec - 29 et Ploërdut - 56) avaient été retenues pour mener une expérimentation sur **l'analyse de la gestion des EIAS** (événements indésirables associés aux soins). La présentation des résultats de cette enquête était prévue en 2020, lors de la journée régionale du Réseau, qui n'a pu se tenir du fait de la crise sanitaire.

EXERCICE PROFESSIONNEL



L'URPS MLB accompagne les Médecins Libéraux dans leur exercice professionnel en développant des services. Renforcer la formation des secrétaires médicales, contribuer à proposer des solutions de mise en relation des médecins installés et remplaçants, ou encore accompagner les médecins dans la crise sanitaire Covid-19.

FORMATION DES SECRÉTAIRES MÉDICALES

Entre décembre 2019 et janvier 2021, **22 sessions de formations des secrétaires médicales des cabinets libéraux** se sont tenues dans toute la région, sur deux jours consécutifs.

Assurée en partenariat avec Aramis Formation, cette formation visait à **professionnaliser la fonction "Accueil" dans les cabinets médicaux**, en traitant aussi bien la dimension physique que téléphonique. La prévention des risques de mal-être au travail des secrétaires/assistantes médicales a aussi été au programme.

Au total, **160 secrétaires médicales ont bénéficié de ces formations en Bretagne**. L'URPS MLB a eu d'excellents retours des participants, avec un taux de satisfaction de 98 % pour l'atteinte des objectifs de cette formation.

Les secrétaires médicales ont aussi indiqué qu'il s'agissait d'une "formation complète et enrichissante". Du point de vue des acquis, les participants ont évoqué bénéficier désormais de meilleures capacités d'adaptation aux différentes situation et aux comportements, être davantage à l'écoute au bénéfice de l'accueil des patients, sans oublier de meilleures interactions entre médecins et secrétaires.

ACCOMPAGNEMENT DES MÉDECINS

L'URPS MLB **répond à vos questions** concernant votre installation, votre exercice, et les projets que vous souhaitez développer.

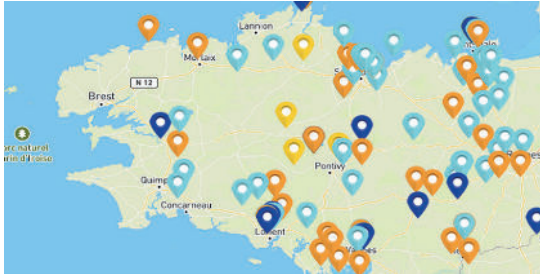
La parole est donnée au **Dr Anne-Laurence TOMI**, rhumatologue installée depuis septembre 2020 à Rennes, au sein de la MSP de Villejean : "J'ai pris contact avec ma mutuelle qui m'a renvoyé vers l'association GECO Lib'. Votre collègue m'a alors orienté vers l'URPS Médecins". En mai 2020, Dr TOMI cherche à revenir s'installer dans la région rennaise après quelques années d'exercice à Orléans. Elle souhaite travailler avec plusieurs professionnels de santé, au sein d'un exercice coordonné.

Dr TOMI fait état de la **"rapidité et du pragmatisme de la réponse apportée par l'URPS MLB"**, suite à la présentation de son projet professionnel : "vous m'avez présenté plusieurs choix, avec une liste de contacts. La mise en relation avec le Dr Emmanuel ALLORY, président de l'association des professionnels de santé de Villejean, a été déterminante".

L'URPS MLB a été "un facilitateur pour la constitution de [son] réseau professionnel et la mise en lien avec les acteurs locaux". Aujourd'hui, ravie de son installation, elle a prévu de poursuivre son implication et de travailler sur la prise en charge de l'ostéoporose et de l'ETP.

REEMPLABRETAGNE

La Bretagne est la 1^{re} région à avoir formalisé en 2018 une convention de partenariat quadripartite (ARS, Urbreizh association, RemplaFrance et URPS MLB). L'objectif est de **promouvoir la plateforme de mise en relation RemplaFrance**, qui centralise les annonces de remplacements, collaborations, associations ou successions des professions médicales.



N'hésitez pas à vous saisir de cet outil sur www.urpsmlb.org/remplabretagne

ACTIONS THÉMATIQUES COVID-19

Durant la crise, l'URPS MLB a mené des actions pour accompagner les Médecins Libéraux sur le terrain.

Printemps 2020, appui à la création de Centres Ambulatoires Dédiés Covid 19 (CAD Covid) :

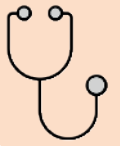
La "cellule communication Covid-19" de l'URPS MLB s'est fortement impliquée dans ce processus, visant à **mettre en place des lieux de consultation CAD Covid, avec un maillage fin du territoire**. Cet accompagnement est passé par la mise à disposition d'outils pratiques, ainsi que par l'identification et le suivi des organisations mises en place localement, en concertation avec l'ARS Bretagne.



Projet CAD Covid-19 de l'association Chantepie Santé (35)

Du fait d'une situation épidémique modérée en Bretagne, le déploiement massif de ces CAD Covid-19 n'a finalement pas été nécessaire.

Printemps 2020, confection et distribution de surblouses lavables :



Animé et coordonné par Dr Ivane AUDO, ce projet est né **dans un contexte de pénurie des équipements de protection individuelle**. Il a nécessité l'acquisition de plus de 4 000 mètres de tissus et d'une centaine de bobines de fil auprès d'une entreprise bretonne.

En parallèle, **c'est un véritable réseau qui a été pensé et mis sur pied à toutes les étapes**. Du point de vue logistique, l'URPS MLB s'est appuyée sur le **collectif breton de soutien logistique et technique des professionnels du spectacle vivant** contre l'épidémie de Covid-19.



*Couturière morbihannaise en action
& Libéraux équipés de surblouses lavables*

Ces surblouses ont été délivrées gratuitement aux **Médecins généralistes intervenant en EHPAD ou Établissements Médico Sociaux**, en ayant fait la demande à l'URPS MLB.

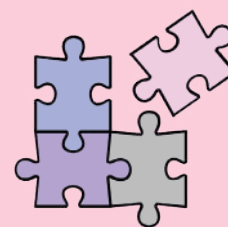
En septembre 2020, l'URPS MLB a aussi envoyé des surblouses en plastique à usage unique, délivrées par l'ARS Bretagne pour contribuer à l'équipement en protections individuelles des Médecins Libéraux.

Novembre 2020, appel au renfort en EHPAD :

L'URPS MLB a soutenu l'association nationale des médecins coordonnateurs et du médico-social (MCOOR) via un appel aux Médecins généralistes Libéraux bretons pour intervenir en EHPAD ([consultable en ligne](#)) afin de disposer d'un **"médecin référent Covid"** dans les structures n'ayant pas de médecins coordonnateurs, et d'assurer la continuité des soins dans un EHPAD touché par la Covid-19.

Cet appel a été suivi d'un **communiqué de presse** ([consultable en ligne](#)) réunissant aux côtés de MCOOR et de l'URPS MLB : l'ARS Bretagne, l'Assurance Maladie, le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Bretagne, ainsi que les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

DÉMARCHE QUALITÉ



Les Groupes Qualité - GQ - sont la **réunion d'une dizaine de médecins généralistes d'un même territoire**, qui se rencontrent une fois par mois, accompagnés par un animateur, pour échanger sur leur pratique professionnelle autour de thèmes définis régionalement, ou au sein du groupe.

LES GROUPES QUALITÉ EN BRETAGNE



En Bretagne, c'est **l'association APIMED** qui représente les Groupes Qualité pour l'amélioration des pratiques et de l'information médicale.

On recense :

38 groupes en 2020



& 369 participants au 31 décembre 2020

en hausse par rapport à fin 2019 où on dénombrait 326 participants. En 2020, les groupes suivants ont été créés : Vannes, Trégueux et Saint-Malo Est.

140 participations de tiers en 2020 dont :

- **74** étudiants en médecine
- **21** médecins généralistes extérieurs au groupe et remplaçants
- **2** médecins spécialistes
- **13** autres professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes,...)
- 4 autres (HAD, PTA, Coordonnateur EHPAD,...) et 26 autres indéterminées.

LES THÈMES TRAITÉS

Les thèmes communs traités dans les Groupes Qualité sont **choisis dans une liste lors d'un séminaire de formation des animateurs**. Cette liste est rédigée à l'aide de propositions de thèmes par les participants des groupes, par l'ARS et par l'Assurance Maladie.

Les six thèmes communs en 2020 sont les suivants :

- La **cure courte de corticoïdes** chez l'adulte et chez l'enfant (janvier)
- **Le recours aux urgences** (février)
- **Les situations complexes** en médecine générale (avril)
- **IST/MST : où en est-on des pratiques de dépistage et thérapeutique ?** Comprendre les



accidents d'exposition au sang (mai)

- Le médecin face aux **grandes violences** (septembre)
- Le **permis de conduire et les pathologies** (novembre).

On liste par ailleurs 34 thèmes libres traités.

PUBLICATIONS

L'année 2020 a été l'occasion pour les Groupes Qualité de montrer leur capacité à produire du contenu. Outre les dossiers documentaires qui ont été élaborés en plus grande concertation avec les animateurs, d'autres publications sont à signaler :

- **Un rapport synthétique** ([consultable en ligne](#)) **sur le thème du recours aux urgences**, traité lors de la séance de février 2020, a été rédigé sur la base du retour des Groupes Qualité.
- **La thèse d'Emilie CARIMALO sur la prescription de l'Activité Physique Adaptée** a été publiée en avril 2020. Cette thèse ([consultable en ligne](#)) est issue de la séance d'avril 2019.
- **Un ensemble documentaire** ([consultable en ligne](#)) **à usage des animateurs et participants** a été élaboré par un groupe de travail associant l'équipe d'APIMED à trois animateurs : un guide à l'usage du participant, un guide à l'usage de l'animateur et un ensemble documentaire servant de lexique sur le fonctionnement de l'association.

LANCEMENT DU SITE INTERNET

Depuis septembre 2020, **les Groupes Qualité bretons ont désormais leur site Internet !** Rendez-vous sur :

<https://bretagne.groupe-qualite.org>

CAMPAGNE DE PROMOTION

Lors d'un COPIL, l'ARS Bretagne a souhaité qu'APIMED réalise une analyse afin d'avoir une projection du nombre de nouveaux groupes potentiels. Une campagne de **promotion des Groupes Qualité, auprès des médecins généralistes bretons**, a donc été menée avec l'aide de l'URPS MLB.



Suite à cette campagne numérique ([consultable en ligne](#)) à l'automne 2020, il en résulte que **53 médecins ont manifesté leur intérêt** pour rejoindre les Groupes Qualité :

- 27 en Ille-et-Vilaine
- 11 dans le Morbihan
- 8 dans le Finistère
- 7 dans les Côtes d'Armor.

L'analyse de ces réponses révèle **la création potentielle de 14 Groupes Qualité et le possible renforcement de 9 à 14 groupes existants** (avec 14 à 15 médecins généralistes à y intégrer).

CRISE SANITAIRE COVID-19

2020 a démontré **la résilience des Groupes Qualité, mais surtout leur aptitude à servir d'outil lors de cette crise** : laboratoires d'idées, lieux de discussion, catalyseurs de centre de consultation ou de vaccination. Les groupes ont aussi pu se saisir des outils de visioconférence avec l'appui de l'URPS.

Enfin, en raison de la crise sanitaire, les **visites des groupes par le médecin coordinateur** n'ont pas pu être effectuées comme convenu.

Perspectives 2021 :

- mise en place du système d'information SYDI-GQ
- suite à la campagne de promotion menée en 2020 : objectif d'atteindre 50 Groupes Qualité et 450 participants, sans déstabiliser le modèle économique actuel.

SANTÉ DES MÉDECINS



Face aux nombreuses situations d'épuisement professionnel et de problématiques liées à l'exercice professionnel, l'URPS MLB poursuit ses actions en la matière. Nous sommes soucieux de la santé de nos mandants, de l'accès aux soins des professionnels et de leur protection.

BILANS DE SANTÉ POUR LES MÉDECINS

Depuis 2016, nous sommes partenaires de l'Ordre des Médecins, de l'ARS Bretagne et de l'Assurance Maladie, pour **proposer à l'ensemble des médecins libéraux et hospitaliers de bénéficier de bilans de santé dans les centres d'examens de santé de la région**. En 2019, ce dispositif a été élargi à tous les professionnels de santé libéraux bretons.



Représentants des structures partenaires à l'offre de bilans de santé en Bretagne

Cette consultation en centre d'examens de santé est une étape dans un parcours. Elle permet de proposer au praticien : vaccins, dépistage ; évaluation des facteurs de risque ; médecin traitant ; soutien psychologique.

En 2020, une diminution de la fréquentation des centres d'examens de santé a été observée. Cette participation en baisse, par rapport aux années

précédentes, a été imputée à une communication plus discrète, ainsi qu'à la fermeture du centre d'examen de santé pendant la période du confinement 1 due à la Covid-19 au printemps 2020.

Il n'en reste pas moins que **vous pouvez prendre rendez-vous en toute confidentialité, dans l'un des quatre centres d'examens de santé de Bretagne.**

N° unique pour prendre RDV : 02 90 03 31 30

RENCONTRE ENTRE LES ORDRES RÉGIONAUX & LES URPS

La santé des soignants est une question partagée entre les institutions ordinaires (entraide) et les Unions Régionales des Professions de Santé (exercice libéral et santé publique).

Les URPS de Bretagne ont organisé, le 30 septembre 2020, une réunion de travail avec les Ordres régionaux. L'objectif était de partager les difficultés rencontrées par les soignants, notamment sur la visibilité et la lisibilité des réponses d'accueil et d'écoute, de soins ou de prises en charge à apporter aux professionnels de santé en souffrance. Cette réunion a permis d'évoquer le vécu des soignants de la Covid-19, ainsi que **les perspectives de promotion des dispositifs et de collaboration régionale.**

PLATEFORMES NATIONALES D'ÉCOUTE, D'ENTRAIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

L'association SPS



L'association SPS accompagne les professionnels avec un **numéro d'appel national gratuit et une application**

mobile permettant d'accéder à des psychologues 24h / 24 et 7 j / 7 :

0 805 23 23 36

Par ailleurs, elle soutient et met en place des formations pour apprendre à repérer et prendre en charge ses pairs.

En Bretagne, les URPS Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Orthophonistes Libéraux adhèrent à l'association.

L'entraide nationale de l'Ordre des médecins et la plateforme inter-ordinaire



L'entraide confraternelle est l'une des missions constitutives de l'Ordre des médecins.

Depuis 2018, il y a un **numéro unique, national et gratuit**, d'écoute, d'assistance et de soutien aux médecins et aux internes. Il est ouvert à tout médecin en difficulté dans le respect plein et entier de la confidentialité et du secret professionnel ; qu'il s'agisse du soutien psychologique, de problématiques d'organisation de son activité, ou encore de problèmes de santé.

Ce dispositif est désormais coordonné avec les Ordres professionnels autour d'un numéro vert unique :

0 800 288 038

Perspectives 2021 : les URPS organiseront une rencontre régionale sur la santé des soignants, le 12 mars 2021, avec pour thème :

Quel réseau régional pour aider tout.e.s les soignant.e.s breton.ne.s en souffrance aujourd'hui et demain ?

Les acteurs régionaux et partenaires seront conviés : les Ordres professionnels, les doyens

des universités, les responsables d'instituts de formations professionnelles, les associations et représentants d'étudiants et d'internes, les services de santé universitaires, ainsi que l'Assurance Maladie et l'ARS Bretagne. **L'enjeu est de construire une dynamique régionale, en vue de la constitution d'un réseau régional de la santé des soignants.**



LIVRET SUR L'(IM)PRÉVOYANCE

Le "livret sur l'(im)prévoyance", réalisé en 2019 par l'URPS MLB, fait des émules !



Perspectives 2021 : Dans le cadre de la commission inter-URPS Santé des soignants, il **va être enrichi et réalisé à destination de l'ensemble des professions de santé libérales** :

Comment choisir ma protection sociale, mieux comprendre à quel moment commence mon indemnisation ?

Est-ce que ma protection prend en compte les frais et charges ?

Comment anticiper les situations à risque pour mon activité ? etc.

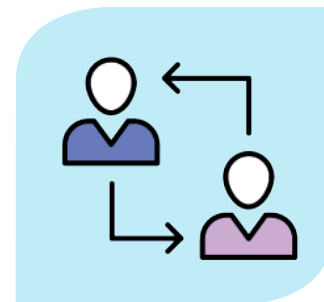
SOINS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'URPS MLB, aux côtés des URPS de Bretagne, a apporté son **soutien à la Polyclinique de Saint Laurent à Rennes, pour la création d'une Unité dédiée aux Soins des professionnels de Santé (USPS).**

Nous souhaitons que les soignants puissent bénéficier de soins adaptés lorsque l'hospitalisation est nécessaire. Ces USPS ont fait leur preuve dans les régions où elles ont été déployées et sont complémentaires dans le parcours de prise en soins.

Perspectives 2021 : soutenir le déploiement d'USPS en Bretagne auprès de l'ARS Bretagne.

FUTURS MÉDECINS



L'URPS MLB entretient des liens étroits avec les Universités de Médecine de Rennes et de Brest. Elle soutient aussi des initiatives portées par les futurs médecins, tout en allant régulièrement à leur rencontre pour promouvoir l'exercice libéral. L'URPS accompagne également des thèses d'étudiants en médecine.

SOUTIEN À DES ÉVÉNEMENTS

Cérémonies de remises des diplômes de fin d'externat à Rennes et à Brest

Traditionnels événements auxquels l'URPS MLB participe auprès des étudiants en médecine, les cérémonies de remise des diplômes de fin d'externat à la Faculté de **Brest** et à l'Université de **Rennes 1** n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 du fait du contexte sanitaire lié à la Covid-19.

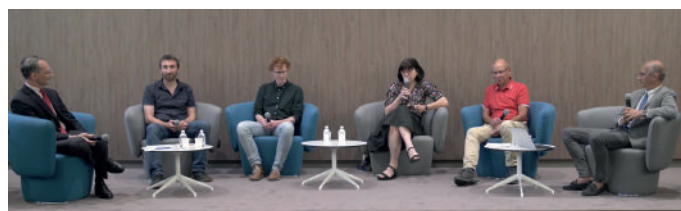
L'URPS MLB sera au rendez-vous en 2021, en espérant que ces cérémonies pourront se tenir !

Interventions

Dr Nikan MOHTADI, Président de l'URPS MLB, est intervenu auprès d'étudiants en médecine à Brest, lors d'un **atelier-débat sur l'accès aux soins et la pratique médicale** à l'invitation de la CEMB Corpo Médecine Brest, qui s'est tenu le 9 mars 2020.



Dr Nicole COCHELIN, secrétaire de l'URPS MLB, est intervenue auprès d'étudiants en médecine à Rennes, dans le cadre d'une **table ronde consacrée à l'installation et à la vie professionnelle des médecins**, le 8 juillet 2020.



ACCOMPAGNEMENT DE THÈSES

En 2020, la Commission des thèses de l'URPS MLB a validé **trois envois de mails pour trouver des médecins généralistes désireux de participer à des entretiens** dans le cadre de projets de thèses.

L'URPS MLB a également **accordé trois bourses de thèses** sur les thèmes suivants :

- Déterminants socio-démographiques au **lieu d'installation des médecins généralistes bretons**
- Mise en place d'une **filière de soins des diabétiques de type 2** au sein de la CPTS presqu'îles en mer
- Raisons incitant les patients valides à **consulter au Service d'Accueil des Urgences de l'hôpital de Saint-Malo**, hors période de permanence de soins.

FORMATION RECHERCHE



Outre son implication auprès des futurs médecins, l'URPS MLB s'investit aussi dans la formation et la recherche : via des interventions régulières dans des formations initiales, ou encore par sa participation à l'élaboration de formations.

INTERVENTIONS

À l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) : (mai 2020) Romain GAILLARD, responsable de projets à l'URPS MLB, a préparé une communication pour les étudiants de M1 du Master mention IDS (Intervention et Développement Social), parcours Direction et Responsabilité de Services et de Projets, de l'UBO à Brest, sur le thème "**Fragilités, prévention et parcours de santé personnes âgées en perte d'autonomie en Soins primaires**".

À l'EHESP : des présentations ont été réalisées auprès des étudiants du Master 2 de Santé Publique PPASP (Pilotage des Politiques et Actions en Santé Publique)

- (janvier 2020) Anaïs GHEDAMSI, cheffe de projets e-santé à l'URPS MLB, sur le **projet de sénopôle**.
- (octobre 2020) Romain GAILLARD avec Hadrien LEVENES, chargé de mission à l'URPS CDLB, **dans le cadre du Projet Personnes Âgées et Fragilités (PAF) en Soins primaires**. Un groupe de ces étudiants a participé à l'évaluation du projet PAF.
- (octobre 2020) Anaïs GHEDAMDI, sur la **télé médecine**. Cela a permis d'amorcer une collaboration avec les étudiants qui ont analysé les résultats d'une enquête sur ce thème pendant la crise Covid-19 (portée par la CRSA, France Assos Santé et le COPIL Inter-URPS, accompagnés par la CPAM et le GCS E-santé Bretagne).

À la faculté de pharmacie de Rennes :

(novembre 2020) Anaïs GHEDAMSI est intervenue sur le thème "**Quels outils de communication entre professionnels de santé libéraux ?**".

FORMATION PACTE SOINS PRIMAIRES

Mise en œuvre depuis 2016, avec un partenariat entre l'ARS Bretagne, l'EHESP, les URPS de Bretagne, et les associations GECO Lib' et ESSORT, **cette formation est destinée aux coordinateurs d'équipes pluriprofessionnelles de soins primaires**. Elle porte sur la conduite du changement, la gestion de projet, l'animation d'équipe, la gestion juridique et financière, la structuration des systèmes d'information, etc.

L'URPS MLB est membre du comité de pilotage régional et partie prenante des jurys de soutenance des mémoires. La 3^e promotion est entrée en formation le 25 septembre 2020.

2020 a également été l'occasion de **préparer la formation dédiée aux coordinateurs de CPTS, qui s'ouvrira en septembre 2021**.

Perspectives 2021 : Les candidatures pour les formations 2021/2022 des coordinateurs de MSP et de CPTS ont été ouvertes au 1^{er} semestre 2021. Les apprenants de la 4^e promotion de PACTE MSP et de la 1^e promotion de PACTE CPTS entreront en formation en septembre 2021.

INSTANCES PROFESSIONNELLES



L'URPS MLB est investie dans plusieurs instances professionnelles.

CN URPS ML / CONFÉRENCE NATIONALE DES URPS MÉDECINS LIBÉRAUX



La CN URPS ML **rassemble l'ensemble des URPS Médecins Libéraux**. Elle assure un rôle de coordination technique. Ses principaux objectifs sont :

- faciliter la coordination et la **mutualisation des travaux des URPS ML**, ainsi que le dialogue ;
- promouvoir la circulation de l'information entre ces URPS ML, notamment sur les priorités et contrats proposés régionalement par les ARS.

Aperçu des travaux menés par la CN URPS ML :

- une vingtaine d'avis ont été rendus en 2020 par la commission "coopération interprofessionnelle et délégation de tâches", chargée de rendre **des avis à la HAS sur les protocoles de coopération de soins** qui lui sont soumis.
- le 31 janvier 2020, **les URPS ML se sont réunies à Paris pour un séminaire sur les CPTS**, en présence des Directeurs Régionaux des ARS et des Coordinations Régionales de l'Assurance Maladie, de Katia JULIENNE, Directrice Générale de la DGOS et de Maître Maxence CORMIER, avocat. Ce séminaire a été l'occasion d'échanger sur le développement des CPTS en région et sur leur accompagnement, ainsi que sur les statuts juridiques des CPTS.

Quelques prises de positions marquantes :

- **courrier à Olivier VÉRAN, sur la CURPS / cotisation aux URPS** (octobre 2020) : en réponse à un courrier du ministre adressé aux Présidents des URPS les informant que le PLFSS 2021 prévoyait de faire bénéficier les organisations syndicales nationales représentatives d'une fraction des recettes des URPS, la CN URPS ML a fait part de son opposition à cette mesure.
- communiqué de presse (avril 2020) : "**Thesaurus d'activités chirurgicales urgentes** : la CN URPS-ML dénonce une ingérence administrative dans les décisions thérapeutiques" ([consultable en ligne](#)).
- communiqué de presse (janvier 2020) : "**Protocoles de coopération, article 51, loi HPST** : la CN URPS-ML s'élève contre leur déviance" ([consultable en ligne](#)).

Actions liées à la Covid-19 au printemps 2020 :

Des réunions hebdomadaires de veille et de partage d'informations entre les URPS ML ont eu lieu sur l'évolution et la gestion de la crise sanitaire en région.

Par la suite, des échanges réguliers se sont poursuivis, et la CN URPS ML a participé aux réunions nationales concernant le déploiement de la stratégie vaccinale.

ISPL / INSTITUT STATISTIQUE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX



Sa vocation est de doter les URPS d'un **système mutualisé de gestion et d'analyse de données de santé**, principalement issues du SNIIRAM).

L'URPS MLB est adhérente de l'ISPL, ce qui lui permet d'accéder à une plateforme en ligne de services.

Son objectif est de **mener une réflexion commune et d'échanger autour de l'exercice pluridisciplinaire et des pratiques coopératives innovantes.**



Réunion du copil inter-URPS Bretagne le 31 mars 2020, avec l'association GECO Lib' invitée

COPIL INTER-URPS BRETAGNE/COMITÉ DE PILOTAGE INTER-URPS BRETAGNE



Le copil inter-URPS Bretagne est **composé des Présidents de chaque URPS ou de leurs représentants**. Il se réunit tous les premiers mardis du mois.

Le copil inter-URPS rassemble les URPS Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédiatres-Podologues, Pharmaciens et Sage-Femmes.

Quelques prises de positions marquantes :

- **Lettre ouverte au ministre de la Santé Olivier VÉRAN sur les cotisations URPS/CURPS** (décembre 2020) : le copil inter-URPS Bretagne fait part de sa formelle opposition à une réduction des dotations qui aurait pour conséquence de fragiliser financièrement les URPS et d'entraver leurs missions régionales de Santé Publique ([consultable en ligne](#)).
- Communiqué (novembre 2020) : "**Les Professionnels de Santé Libéraux Bretons restent mobilisés pour assurer les soins pendant la crise sanitaire Covid-19**" ([consultable sur notre site](#)).

Aperçu des principaux projets lancés ou poursuivis par le copil inter-URPS en 2020 :



Parcours de soins

Projet PAF / Personnes Âgées et Fragilités
Kit fragilités



Commission Santé

Santé des soignants et prévention
des risques psychosociaux



Exercice coordonné

Accompagnement de l'exercice coordonné et structuration des réseaux de professionnels de santé sur le territoire via l'association

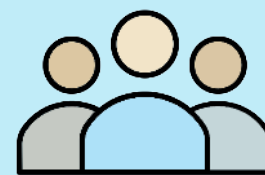


E-santé

Déploiement de l'application de coordination interprofessionnelle de proximité autour d'un patient



REPRÉSENTATION



L'URPS MLB représente les Médecins Libéraux bretons dans les différentes instances et groupes de travail régionaux.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE BRETAGNE



Les élus de l'URPS MLB sont impliqués dans plusieurs groupes de travail.

En 2020, **cinq élus ont été impliqués dans ces groupes de travail et ont participé à 27 réunions sur diverses thématiques** : prise en charge de la personne âgée, Service d'Accès aux Soins, vaccination, exercice coordonné, IRAPS, e-santé, santé mentale, TND...

2020 a surtout été une année de pause pour les thématiques du Projet Régional de Santé, et **l'activité a été marquée par de très nombreuses réunions concernant la gestion de crise Covid**. Au total une dizaine d'élus de l'URPS MLB se sont impliqués et ont participé aux réunions régionales et locales organisées par l'ARS, qui se sont tenues toutes les semaines pendant plusieurs mois de l'année.

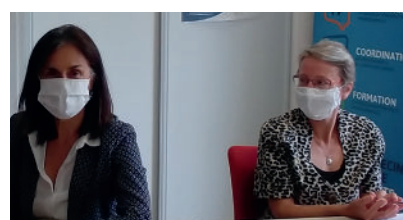
Au niveau territorial, trois élus sont également mandatés pour suivre dans les départements les travaux des CODAMUPS (Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins) et des CODAMUPS-TS (CODAMUPS des Transports Sanitaires), instances présidées par le Préfet et le Directeur Général de l'ARS.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'ASSURANCE MALADIE



Au-delà des projets spécifiques que nous partageons avec les CPAM départementales ou la Coordination Régionale de la Gestion du Risque de

Bretagne, **nos rencontres trimestrielles avec Mme Claudine QUÉRIC, directrice de la CPAM de Rennes et de la Coordination régionale de la Gestion du risque de Bretagne**, ainsi qu'avec ses collaborateurs, se sont poursuivies tout au long de l'année 2020.



Claudine QUÉRIC, directrice de la CPAM 35, accompagnée de Caroline BONNET, directrice adjointe de la CPAM d'Ille-et-Vilaine, le 27 août 2020

Essentiellement marquées par la crise Covid, ces rencontres ont permis de **faire du lien entre l'Assurance Maladie et les Médecins Libéraux dans la gestion de crise**, de comprendre les besoins et impératifs de chacun, et de faciliter la mise en œuvre des dispositifs sur le territoire. Par ailleurs, lors de ces échanges, nous avons pu aborder d'autres sujets comme la télémedecine, les CPTS, les assistants médicaux, la santé des soignants, etc.

DÉMOCRATIE EN SANTÉ

CRSA / Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie



La CRSA Bretagne est un **espace d'expression des acteurs de santé**. Elle contribue à rassembler les besoins et à consulter les acteurs de santé pour connaître leur position sur les différents enjeux de la santé et de l'autonomie.

En 2020, **trois élus ont participé aux différentes commissions de la CRSA, pour un total de 10 réunions**. Cette année encore, le Dr Nikan MOHTADI était vice-Président de la Commission Spécialisée Offre de Soins.

Le thème de la démocratie en santé est cher aux élus de l'URPS. **Bernard GAILLARD, Président de la CRSA nous a fait le plaisir de répondre à notre invitation lors de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2020**, afin d'évoquer le fonctionnement et les travaux de cet organisme.

Des points forts ont été recensés : représentativité, légitimité, force des avis rendus, lieu de rencontres et d'échanges, animation territoriale et capacité à faire du lien notamment.

Des pistes de réflexions ont aussi été avancées, qui pourraient, à l'occasion du bilan des 10 ans de la CRSA en 2021, contribuer à améliorer son fonctionnement : telles que les questions budgétaires et de ressources humaines, l'extension du champ de consultation ou encore le caractère obligatoire des saisines.

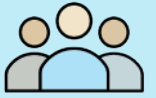
Enfin, **à propos de la crise sanitaire, Bernard GAILLARD a déploré que la CRSA n'ait pas été consultée** sur les dispositifs opérationnels instaurés.

CTS / Conseils territoriaux de Santé

La Bretagne se compose de sept CTS dans lesquels l'URPS MLB est fortement impliquée, pour l'animation et les échanges avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

En 2020, **neuf élus se sont impliqués dans les réunions des CTS, pour un total de 25 réunions**. Parmi les élus impliqués, certains occupent des

postes à responsabilité au sein des CTS : Dr Eric VAN MELKEBEKE (Président CTS Cœur de Breizh), Dr Hélène BAUDRY (Vice-Présidente CTS Brocéliande Atlantique), Dr Alain BERTHIER (vice-Président CTS Lorient Quimperlé), et Dr Bénédicte DELAMARE (Vice-Présidente du CTS Haute Bretagne).



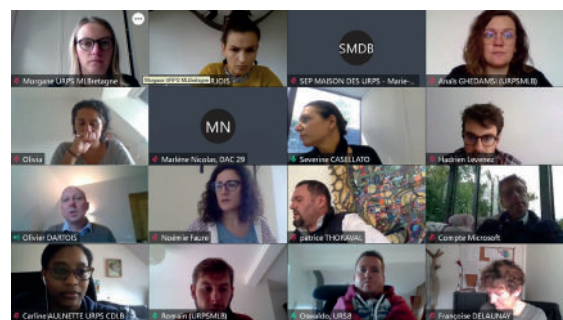
PARTENARIATS LOCAUX

De nouveaux partenariats ont été développés en 2020 avec le **Réseau Louis Guilloux de Rennes** pour la prise en charge des publics précaires, **OncoBretagne**, le **Réseau Sentinelles**, ou encore le **Centre de Ressources Autismes**.

2020 a aussi été l'occasion de **renforcer des liens déjà existants avec l'URSB** (Union des Réseaux et dispositifs de coordination de Santé de Bretagne) qui représente l'ensemble des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et Plateformes-Territoriales d'Appui (PTA) de Bretagne.

Membre invitée de l'URSB, l'URPS a à ce titre participé à l'Assemblée Générale de l'URSB le 23 juillet 2020.

Par ailleurs, le 6 octobre 2020, le COPIL inter-URPS a eu le plaisir d'échanger avec des représentants de l'URSB et des DAC pour faire un point étape sur l'évolution des DAC en Bretagne et sur les enjeux des processus de convergence sur les libéraux, sur leurs missions et pour envisager des pistes de collaboration entre les URPS et les dispositifs locaux.

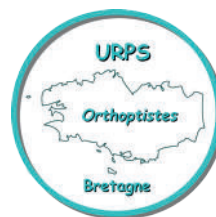


Réunion du 6 octobre 2020

COMMISSION D'AGRÈMENTS DES TERRAINS DE STAGE DES INTERNES EN MÉDECINE

L'URPS MLB participe également aux commissions d'agrément des terrains de stage des **facultés de médecine de Rennes et Brest**, ainsi qu'à la commission d'agrément des **postes de pharmacie et biologie pour l'interrégion Ouest**.

PARTENAIRES





UNION DES
RESEAUX ET DISPOSITIFS DE COORDINATION EN
SANTÉ DE
BRETAGNE



Appui au
PARCOURS
DE SANTÉ





URPS MLB

25 rue Saint-Hélier

35000 RENNES

contact@urpsmlb.org

02.99.30.36.45

Retrouvez-nous en ligne



www.urpsmlb.org



[@URPSMLB](https://twitter.com/URPSMLB)



[URPS MédecinsLibéraux
de Bretagne](https://www.linkedin.com/company/urps-m%C3%A9decins-lib%C3%A9raux-de-bretagne)



[@urpsmlb](https://www.facebook.com/urpsmlb)



[URPSMLB](https://www.youtube.com/URPSMLB)

Newsletter URPS MLB

Si vous ne la recevez pas
encore, inscrivez-vous
à l'adresse :

contact@urpsmlb.org